

“Transformer les victimes en acteurs”



Exode précoce des enfants en Afrique de l'Ouest



**Mouvement Africain
des Enfants et Jeunes
Travailleurs (MAEJT)**

JEUDA 119

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication.

Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.

■ **Rédaction**

- **Dominique Gomis** : Socio-Anthropologue
- **Moussa Harouna** : Coordinateur programme MAEJT
- **Lidia Gaudin** : Consultante
- **Chérif Sylla** : Assistant MAEJT
- **Mamadou Niambélé** : Assistant d'organisation
- **Aimé Bada** : Facilitation
- **115 EJT, parents et partenaires du** : Bénin
- Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Mali - Niger
- **Luigi Achilli**, Anthropologue ("valeur ajoutée 1-4")

■ **Crédit photos** : MAEJT

■ **Illustrations** : *Boite à Images du MAEJT (voir aussi p84)*
(Anoh Cyrille, Moussa Maïga, Simboro Seydou, Isaak Traoré)

■ **Réalisation** : El Hadj Sarr, Fabrizio Terenzio

© enda tm jeunesse action. 2008

ISSN 0850 - 1629

Ce document est publié dans le cadre du programme de renforcement des capacités du MAEJT soutenu par Plan et Save the Children Suède. Son tirage et sa diffusion sont soutenus par l'UNICEF



Enda Tiers-Monde Jeunesse Action
BP 3370 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 21 13 / 821 74 03
Fax : (221) 823 51 57
Courrier électronique : jeuda@enda.sn
Internet : <http://eja.enda.sn/>



Sommaire

- Le MAEJT, l'exode et la traite des enfants (Historique)	P.4
I- METHODOLOGIE	P.5
A- Trois phases de la recherche	
B- Dispositif de collecte et de supervision	
C- Porteurs d'informations	
D- Lieux de collecte	
D- Utilisation de l'approche linguistique	
E- Bilan	
II - PRINCIPAUX RESULTATS	P.14
A- Concepts d'exode, de traite, d'exploitation et de maltraitance...	P.14
<i>A1- Présentation des termes ou expressions par groupe linguistique et par pays</i>	
<i>A2- Explicitation des concepts</i>	
<i>A3- Les EJT et "l'exode précoce"</i>	
B- Perception de l'exode par les enfants et les jeunes et leurs parents...	P.20
<i>B1- Vécu des enfants et jeunes dans leur environnement familial</i>	
<i>B2- Partir à la recherche d'un "mieux être"</i>	
<i>B3- Dans les lieux d'exode, les enfants souffrent</i>	
<i>B4- Perceptions de l'exode et la traite par les parents et les communautés</i>	
<i>B5- Réflexions sur les causes et motivations des départs en exode des enfants et jeunes ouest africains</i>	
C- Description et bilan des actions menées par les Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT)	P.47
<i>C1- Actions d'information / de sensibilisation</i>	
<i>C2- Création de groupes de base</i>	
<i>C3- Actions d'écoute et de soutien</i>	
<i>C4 - Développement de partenariats</i>	
<i>C5- Acquis</i>	
<i>C6- Difficultés principales</i>	
<i>C7- Leçons tirées pour l'avenir</i>	
III- VALEUR AJOUTEE DU MAEJT AU REGARD DE SA LUTTE CONTRE L'EXODE PRECOCE ET LA TRAITE DES ENFANTS.....	P.69
IV- RECOMMANDATIONS DU CONSULTANT	P.77
V- ANNEXES	P.79
VI- BIBLIOGRAPHIE	P.82

Le MAEJT, l'exode et la traite des enfants (Historique)

Lors de sa fondation en juillet 1994, le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) avait identifié parmi ses douze droits fondamentaux¹ le "droit à rester au village, à ne pas s'exoder", à la demande des petites employées domestiques (d'origine rurale) qui constituaient l'une de ses principales composantes fondatrices.



Les migrations et la traite des enfants n'étaient pas encore un thème reconnu en Afrique de l'Ouest. Pourtant, les EJT ont mené toutes sortes d'action avec les enfants de leurs villages d'origine et des villes où se sont développées près d'une centaine d'Association (AEJT) au long de ces années.

Depuis Janvier 2004, ils ont lancé une action concertée dans 5 pays de la sous région. Aujourd'hui, cette action s'est étendue à 8 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Niger, puis Guinée Conakry, Sénégal et Togo.

A la même époque ils ont - en tant qu'acteur régional - intégré le RWOGAT, réseau des "organisations régionales" qui luttent contre la traite des enfants².

Ce rapport présente les résultats d'une recherche voulue et menée par le MAEJT de juin à octobre 2007 pour évaluer et capitaliser ses actions de lutte contre l'exode précoce et la traite des enfants dans les cinq pays originels. L'étude est le fruit d'une concertation entre le MAEJT et ses partenaires : Enda Tiers Monde, Save the Children Suède, Plan et UNICEF. Elle constitue également un "défi", celui d'explicitier et de systématiser la connaissance acquise tout au long de ces années, et celui de la pertinence des actions menées à partir de la "réflexion EJT" et avec les "moyens EJT".

Ses objectifs principaux sont :

* mieux cerner les différentes perceptions du phénomène par les concernés

¹voir http://eja.enda.sn/maejt_objectifs.htm, chacun des douze droits est l'objet d'actions concrètes des EJT visant non seulement à "les faire connaître" mais également à les "concrétiser (ou réaliser)".

²Les membres sont : Le BIT, le MAEJT, Enda Tiers Monde, l'OIM, Plan, Save the Children, Terre des Hommes, L'UNDC et L'UNICEF

* développer une série de recommandations pour améliorer la qualité des actions

* définir la potentielle valeur ajoutée des actions des EJT

I- METHODOLOGIE

Elle se fonde sur une approche qualitative et participative, associant une centaine d'acteurs (majoritairement les EJT eux même) à la collecte d'informations, et à leur analyse, pays par pays, puis dans un atelier sous régional en présence des partenaires. Cette approche a été choisie dans l'espoir de recueillir des informations exprimant "librement" les points de vue des concernés dans leur propre langage, et de les analyser selon les codes contenus dans ce langage. Donc, la collecte d'informations a été faite à travers (près de 500) des interviews et d'histoires recueillies en langues locales selon un canevas défini lors de la réunion de lancement. Les informations ont été retranscrites en français³.

A- Trois phases de la recherche

- atelier régional de "lancement" du 10 au 15 juin 2007 à Cotonou (Bénin) pour : (1) expliciter, échanger et informer sur les objectifs et l'organisation du projet, et (2) renforcer les capacités et former les AEJT à la méthodologie de collecte d'informations auprès des enfants et des communautés

- collecte d'informations sur leurs terrains ; la retranscription/traduction (du 20 juin au 31 juillet 2007) et l'analyse participative lors d'une série d'ateliers nationaux (du 03 août au 16 septembre 2007) dans chacun des cinq pays concernés

- organisation d'une rencontre régionale de bilan de cette expérience (par les EJT et leurs partenaires) du 15 au 19 octobre 2007 à Bamako (Mali) et élaboration du rapport.

B- Dispositif de collecte et de supervision

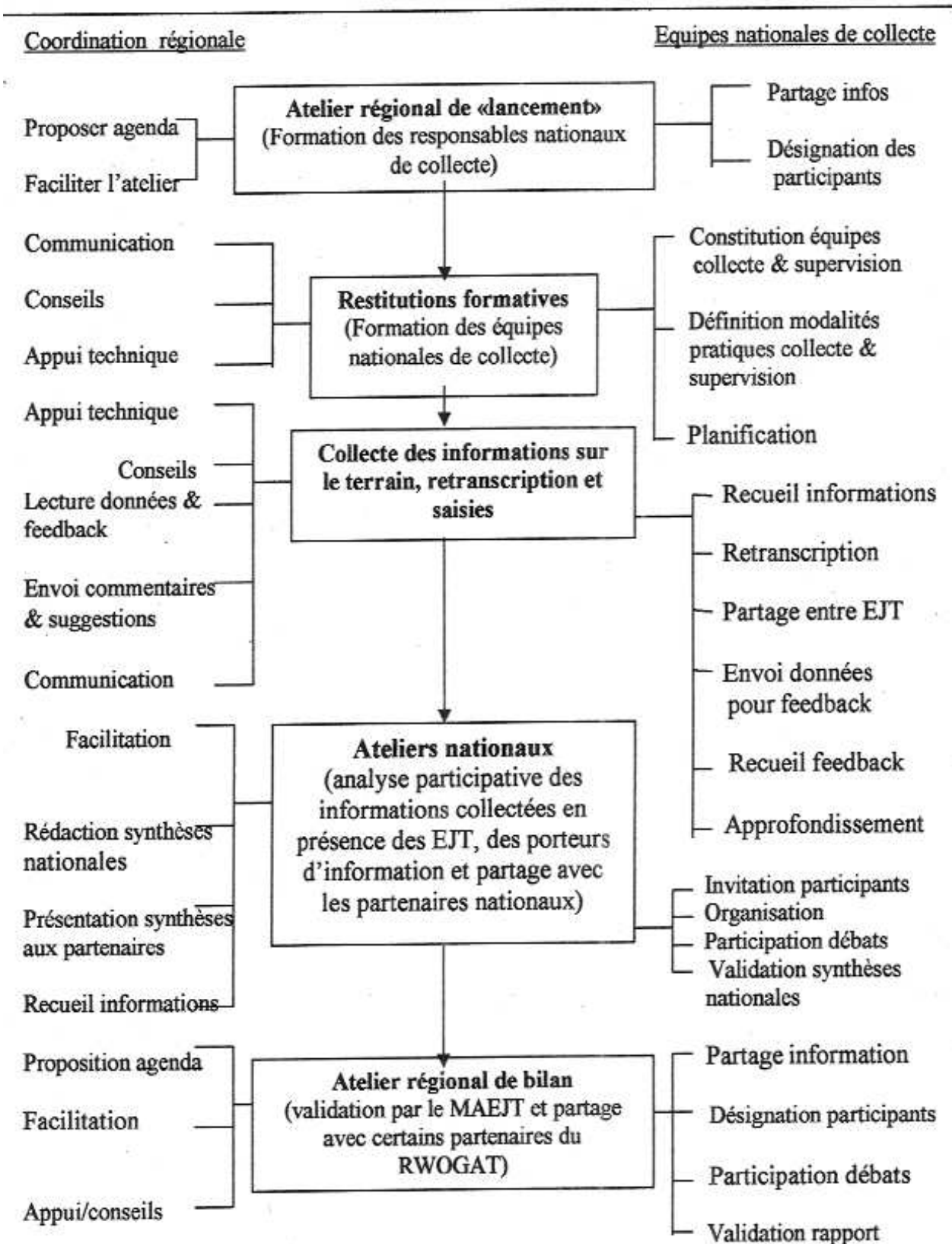
Il comprenait :

- au niveau national, (1) des "points focaux" d'équipes nationales de collectes

³ Cette démarche a été inspirée par une expérience de "Most Significant change MSC" menée en 2006, en collaboration avec Plan au Burkina, Mali et Niger.

- 2 facilitateurs (un socio anthropologue et un coordinateur du MAEJT) qui se sont déplacés ensemble pays par pays lors des ateliers nationaux.
- un assistant du MAEJT soutenu par le personnel d'enda à Dakar. Une consultante à distance chargée du suivi du rapport.

Schématisation du processus de mise en œuvre du projet



C- Porteurs d'informations

Dans chaque pays, il avait été prévu de collecter des informations dans cinq villes et cinq villages (choisis de manière raisonnée par les équipes nationales de collecte) et de toucher les **porteurs d'informations** suivants :

- les EJT eux-mêmes
- les autres enfants non EJT qui ont vécu ou qui vivent la situation
- les communautés (parents, patrons, chefs coutumiers, chefs religieux, transporteurs, etc.)
- les partenaires des EJT, les autorités et autres acteurs sur l'exode précoce et la traite des enfants

Tableau 1 : répartition des porteurs d'informations auprès desquelles les informations ont été collectées et / ou validées

Phase de collecte	Nombre de porteurs d'information par pays					Total
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	
Phase de collecte des informations sur le terrain						
Enfants et jeunes non EJT (filles et garçons)	78	37	17	21	66	219
Enfants et jeunes EJT (filles et garçons)	76	20	13	11	10	130
Autres porteurs d'informations	13	11	04	19	94	141
Sous total	167	68	34	51	170	490
Participants aux ateliers nationaux	26	21	21	21	26	115
Total général	193	89	55	72	196	605

D- Lieux de collecte



Carte de la sous région avec les villes de collecte

Bénin

- ◆ **Abomey** - ville + 4 villages (Vlg) : Gnizinta, Zizounmè, Hlouinhouin et Hougoudo/
- ◆ **Cotonou** : 3 quartiers de la ville : Sainte Rita, Fifadji et Gbogbanou
- ◆ **Lac** - 4 Vlg : Sô-Tchanhoué, Vekky, Ganvié et Sô-Ava /
- ◆ **Zinvié** - 3 Vlg : Zoungomey, Dokomey et Gbodjè-Nougo/
- ◆ **Covè**- ville + 2 Vlg : Houéton et houéyiho
- ◆ **Ouidah** - ville + 3 Vlg : Kpahou, Djonké et Gbèna
- ◆ **Porto Novo** - ville + 4 Vlg : Wando, Sakété, Mèdédjonou et Atakè

Burkina Faso

- ◆ **Ouagadougou** - ville + 4 Vlg alentours : Zagtouli, Pabré, Gampele et Bassinko
- ◆ **Gaoua** : 4 Vlg / **Koudougou** : 4 Vlg / **Koupela** : 4 Vlg / **Tougan** : 4 Vlg



Collecte au Bénin



Atelier et définition des concepts au Burkina Faso

Côte d'Ivoire

- ◆ **Aboisso** - 3 quartiers : Skroua, Commerce et Belle ville /
- Bonoua**- 3 quartiers : Brounoukro, Koumassi et Bégénri + 1 Vlg : Samo /
- ◆ **Grand-Bassam** : 3 Quartiers : Congo, Oddos, Marché et Pharé, 1Vlg : Bassam
- ◆ **Korogo** : 1 Quartier / **Bouaké** : 1 Quartier



**Atelier
d'analyse
des collectes
en Côte
d'Ivoire**

Mali

- ◆ **Bamako** : Quartier Ouolofobougou + 1 Vlg périphérique : Samè
- ◆ **Koulikoro**- ville + 1 Vlg : Mafèya/ **Mopti**- ville + 1 Vlg : Bankass/
Sikasso- ville + 1 Vlg : Herèmakono/ **Ségou**- ville + 1 village : Sacoïba

**Atelier
du
Mali**



Niger

- ◆ **Konni** - 2 quartiers/ **Dosso** - ville + 2 Vlg : Franday et Koira-Zéno /
- ◆ **Gaya**- 2 quartiers de la ville + 1 Vlg : Tarra / **Makalondi** - 1 quartier de la ville + 1 Vlg (Oufouanou)
- ◆ **Malbaza** - 1 Vlg / **Maradi** - 2 Vlg



Atelier du Niger : entretiens avec EJT et parents à Makalondi

NB. Le nombre de sites de collecte couverts et de porteurs d'informations touchés par pays est allé au-delà des planifications initiales.

E- Utilisation de l'approche linguistique

Au cours de cette recherche, l'approche ethnolinguistique s'est imposée comme une nécessité pour cerner le plus objectivement possible les différentes perceptions des phénomènes d'exode et de traite des enfants⁴.

Pour amener les gens à parler des réalités telles qu'ils les perçoivent et à s'exprimer pleinement, les facilitateurs de cette recherche ont demandé - lors des ateliers nationaux - aux participants, de traduire dans leurs langues d'origine les mots qu'ils utilisent pour décrire les concepts "exode - traite - exploitation - maltraitance" et de traduire en français le sens de ces mots.

En tout, 13 langues ont été utilisées : Bénin- **Fon+ Mahi** / Burkina- **Mooré + Dioula**/ Côte d'Ivoire- **Dioula+ Baoulé**/ Mali- **Bamanan+ Songhraï**/ Niger- **Zarma+ Haoussa**.

A l'occasion de l'atelier de Bamako, des EJT des pays suivants ont ajouté leurs langues : Guinée - **Sousou**, Sénégal- **Wolof**, Togo- **Ewé**.

F- Bilan

Le défi d'une "recherche EJT" a-t-il été relevé ?

Oui, si on se rapporte à la quantité et la pertinence d'informations recueillies et analysées par un grand nombre (145) d'EJT et de partenaires. Oui, si l'on considère (malgré toutes les difficultés) la capacité des AEJT à s'organiser pour un exercice totalement nouveau et d'en venir à bout. Oui, au regard du processus formatif et de réflexion interne, avec les "amis"⁵ qu'il a comporté.

Les difficultés ont été innombrables et de plusieurs ordres : l'insuffisance de temps (5 mois alors que 8 auraient été un minimum) et le timing (saison des pluies) inapproprié, la modestie des moyens, la méfiance initiale des porteurs d'informations, qu'il a fallu vaincre à coup de patience, de dialogue et de persuasion. Il y a eu aussi les problèmes techniques (recueil et décryptage), la difficulté à produire de l'écrit pour des enfants et jeunes non ou peu scolarisés.

⁴En effet, compte tenu de la couverture médiatique récente des migrations africaines vers l'Europe, les porteurs d'informations interrogés, ont tendance à répéter les slogans hostiles à l'exode, en omettant les réalités du contexte socioculturel sous régional en rapport avec la migration des enfants et jeunes (acceptation culturelle, migration comme stratégie de survie, etc.).

⁵De nombreuses alliances ont été tissées à l'occasion de cette recherche qui a vu beaucoup de "bonnes volontés" soutenir les EJT dans leur effort.

sés mais aussi la complexité inattendue pour les EJT à extérioriser leur action et comportement quotidien, pourtant porteur d'impact (la plus grande partie de l'impact selon le consultant). Il ya aussi le fait que les EJT étaient les "enquêteurs" et l'influence que cela a pu avoir sur les réponses.

Ces difficultés sont pleines d'enseignements et permettent de renforcer dans des exercices futurs la démarche de "recherche" du MAEJT.

Dans leur exposé des résultats, les rédacteurs ont choisi de privilégier une forte proportion de "paroles de concernés", afin que le lecteur puisse "s'en imprégner", comme une dimension essentielle de la recherche et de juger par lui-même de l'intérêt de cet exercice.



II - PRINCIPAUX RESULTATS

A- Concepts d'exode, de traite, d'exploitation et de maltraitance

A1 - (Tableau 2) Présentation des termes ou expressions par groupe linguistique et par pays

Langue	Exode	Traite	Exploitation	Maltraitance
Fon (Bénin)	<i>E Gosin</i> <i>Gletoxome Boyi</i> <i>Tô Hunnukun</i> <i>Me</i> "quitter le village pour la ville"	<i>Me Sisa Do</i> <i>Togudo</i> "vendre quelqu'un à l'extérieur" (référence époque esclavage)	<i>Medon Zan</i> "utiliser la personne comme on veut sans respecter le contrat"	<i>Ya Donu Me</i> "faire souffrir quelqu'un"
Mahi (Bénin)	<i>Ego yin adagame boyi to hunnukun me</i> "quitter le village pour la ville"	<i>Mexi xo</i> "acheter quelqu'un"	<i>Me zizan vonu</i> "utiliser quelqu'un gratuitement"	<i>Ya doni me</i> "faire souffrir quelqu'un"
Mooré (Burkina Faso)	<i>Koamb yiibu</i> "la sortie des enfants pour la recherche du mieux être et de l'argent"	<i>Leebgo</i> utiliser l'enfant comme une marchandise (<i>Leebda</i> = habile dans marchandage)	<i>Koamb Ziim Gnumbu</i> "sucrer le sang des enfants"	<i>Namsgo</i> "fatiguer l'enfant, le faire souffrir" <i>Koamb-Zan-Winga</i> "entretenir très mal les enfants"
Dioula (Burkina + Côte d'Ivoire)	<i>Tunga</i> "L'aventure" <i>M'béta N'yéré Gnini</i> (CI) "aller se chercher, aller à l'aventure, aller chercher le mieux être et de l'argent"	<i>Demsé-Djago</i> "la vente des enfants" Mot nouveau dans le Dioula au Burkina <i>Demsé Féré</i> (CI) "vente des enfants" <i>Demsé Tounouna</i> mot ancien "l'enfant perdu ou volé"	<i>Tognoni</i> (BF+CIv) "un travail intense sans récompense"	<i>Toroni</i> est composé de deux parties : Ni "âme" et toro "faire souffrir" en Dioula de Côte d'Ivoire. Donc, "faire souffrir l'âme, fatiguer les enfants" dans le sens de les "faire souffrir"

Langue	Exode	Traite	Exploitation	Maltraitance
Baoulé (Côte d'Ivoire)	<i>M'kô kundê</i> <i>Mi Wun</i> "aller chercher un mieux vivre"	<i>Bakamu</i> <i>Bea Té Ndê</i> "vente des enfants"	<i>Bakamu</i> <i>Begnéné</i> ou <i>oulé Ndé</i> "travailler intensément sans récompenses"	<i>Bakamu</i> <i>Béouné</i> gnéné ou <i>oulé Ndé</i> "être frappé, ressentir la souffrance physique"
Bamana (Mali)	<i>Kabo</i> "sortir" <i>Boli</i> "fuir" <i>Tama</i> "marcher, voyager" <i>Tunga</i> "L'aventure" <i>Kabo Kata</i> <i>Tungana</i> "il est sorti pour aller à l'aventure, à l'exode"	<i>Demsé Féré/Djago</i> "vendre les enfants" <i>Gnankata</i> est utilisé pour faire peur à l'enfant en lui disant "si tu parts tu vas trouver <i>Gnankata</i> " c'est-à-dire "les conséquences, les souffrances" qu'on peut rencontrer en partant en exode. Il signifie aussi "être à la merci de tout le monde" <i>Djogna</i> "Esclavage"	<i>Binkanni Ika</i> "couper la tête" c'est-à-dire refuser de payer (tout) le salaire à celle/celui qui travaille pour vous. C'est aussi "faire un sacrifice humain pour obtenir de l'argent ou un résultat électoral, profiter de l'ignorance de l'enfant"	<i>Minéko</i> <i>Jukuya</i> "faire travailler très dur l'enfant, le taper, lui faire tout le mal possible (traitement inhumain)"
Songhraï (Mali)	<i>Fâtta</i> "sortir " dans le sens d'aller en exode"	<i>Toroo</i> "les conséquences et difficultés rencontrées en exode" : la souffrance et la maltraitance. Selon certains, c'est "torturer et détruire le corps de l'enfant"	<i>Kam Boroga</i> "faire travailler l'enfant toute la journée et refuser de payer tout ou partie du salaire" <i>Kamaiga</i> c'est comme <i>Binkanni</i>	<i>Toroo</i> "les difficultés rencontrées en ville" (notamment le fait qu'on peut tout te faire : te maltraiter, te taper, t'insulter, écraser ton nez, etc.)

Langue	Exode	Traite	Exploitation	Maltraitance
Haoussa (Niger)	<p><i>Yawa-dendi</i> "est parti chercher l'argent" "Se promener à l'Ouest"</p>	<p><i>Suhurin Yara</i> "a fraudé a pris les enfants dans de mauvaises conditions"</p>	<p><i>Kontataw</i> "mettre un enfant dans un travail dur au cours duquel il ne mange pas bien, ne se repose pas sans pour autant le payer". Cet enfant ne fait qu'obéir aux ordres</p>	<p><i>Musgunawa</i> "frappe l'enfant, on l'insulte et on ne lui donne pas à manger"</p>
Zarma (Niger)	<p><i>Akoy Keki</i> "partir chercher de l'argent à l'intérieur du pays" <i>Yamma</i> "partir chercher de l'argent hors du pays et en direction de l'Ouest du Niger" <i>Kouroumi</i> signifie "partir chercher de l'argent au Ghana"</p>	<p><i>Sarandi</i> "qu'il a fraudé (la loi)" <i>Doun-doumandi</i> "faire sortir les enfants dans de mauvaises conditions. Pour les enfants, il a fraudé" <i>Naru</i> signifie "il a voyagé"</p>	<p><i>Potol</i> "mettre un enfant au travail dur, il ne mange pas bien, ne se repose pas et on ne lui paye pas". Ce mot traduirait également l'idée que l'enfant doit obéir aux ordres de celui qui ne lui donne rien</p>	<p><i>Tabandi</i> "frapper on insulte on ne pas donner à manger".</p>
Sousou (Guinée)	<p><i>Siga katadé gnama néma</i> "aller se débrouiller ailleurs"</p>	<p><i>Doumédi kha-nifé gnama néma</i> "faire sortir les enfants en dehors de chez eux pour les faire souffrir"</p>	<p><i>Doumédi Rawolfe agna khira</i> "faire travailler les enfants dans des mauvaises conditions"</p>	<p><i>Dimédi ma soukhi agna khira</i> "s'occuper très mal de l'enfant" : châtements, souffrance, faim, manque de repos...</p>

Langue	Exode	Traite	Exploitation	Maltraitance
Woloof (Sénégal)	<i>Demna Taax</i> "quitter le village pour aller en ville" <i>Touki</i> signifie "voyager à l'étranger"	<i>Jay nit</i> "vendre une personne"	<i>Liggeey lo nit ki te do ko fey lu ko diar</i> "faire travailler quelqu'un, utili- ser sa compéten- ce, et ne pas le payer"	<i>Torokhal nit ki</i> "frapper, insulter"
Ewe (Togo)	<i>Djodjo le ape yi duta</i> "quitter son villa- ge d'origine et aller à l'extérieur pour la recherche du bien"	<i>Devi si TsaTsa</i> "la vente ou le commerce des enfants"	<i>Ame novi zazan yakameto</i> "utiliser un être humain comme soi en désordre (dans le sens d'exploitation	<i>Efu fiofio Ame novi</i> "frapper, utiliser dans des mauvai- ses conditions"

A2- Explicitation des concepts

Dans ces 12 langues, il y a un contraste entre concepts familiers et termes inconnus :

- "**exode**" : les termes sont nombreux, ils expriment l'idée d'aller ailleurs à la recherche d'argent, de mieux être pour les ramener chez soi. La destination peut-être à l'intérieur ou en dehors du pays.
- "**maltraitance**" : plusieurs mots permettent de la définir à travers de nombreuses formes de mauvais traitements et d'humiliations : coups, injures, privations, soumission à tous les ordres, travaux durs, pas de récompense, ...
- "**l'exploitation**" : n'a pas un sens "littéral". Pour l'exprimer, on allie deux éléments : "la maltraitance" et le fait de ne pas "rémunérer ou récompenser" l'effort de l'enfant⁶.

⁶NB. Au cours de l'atelier régional de Bamako, les EJT ont senti le besoin d'expliquer le concept d'exploitation comme suit : "*faire travailler longuement, durement, exagérément un enfant. Refuser de payer tout ou partie du salaire convenu. Ne pas respecter les clauses de l'accord ou contrat préalable (type ou dureté du travail et rémunération). Profiter donc au maximum du travail des autres (enfants) pour faire des bénéfices. Ne pas lui permettre de s'épanouir (droits des EJT)*".

- "traite" : nous n'avons pas pu trouver un mot clé issu de ces langues nationales qui la qualifie. Les termes existant, traduisent souvent le français (vendre l'enfant), importés à des fins de sensibilisation. Des termes se référant à ses conséquences, sont souvent utilisés pour la définir.

Ces résultats mettent en question la plupart des "slogans" propagés par les acteurs de la lutte contre la "traite des enfants" qui ne tiennent pas toujours compte de la perception des populations vis-à-vis de ces 4 concepts de base. La plupart d'entre eux, s'attaquent à la "mobilité" alors que celle-ci est "admise" dans les divers termes qui s'y réfèrent comme à une quête de "vie meilleure". Si on traduit par "vente des enfants" la notion de traite, celle-ci ne se matérialise pas aux yeux des populations. La notion de "placement ou confiage" est également ignorée alors qu'elle est centrale dans le vécu des populations. Le confiage peut réussir au bénéfice de l'enfant ou peut dériver en exploitation voire traite. Pourtant, on semble l'ignorer, comme s'il n'entrait pas "dans le cadre" du protocole de Palerme.

Pourtant se référer au protocole de Palerme, n'exclut pas que l'on tienne compte des traditions (us et coutumes) de ceux à qui on s'adresse.



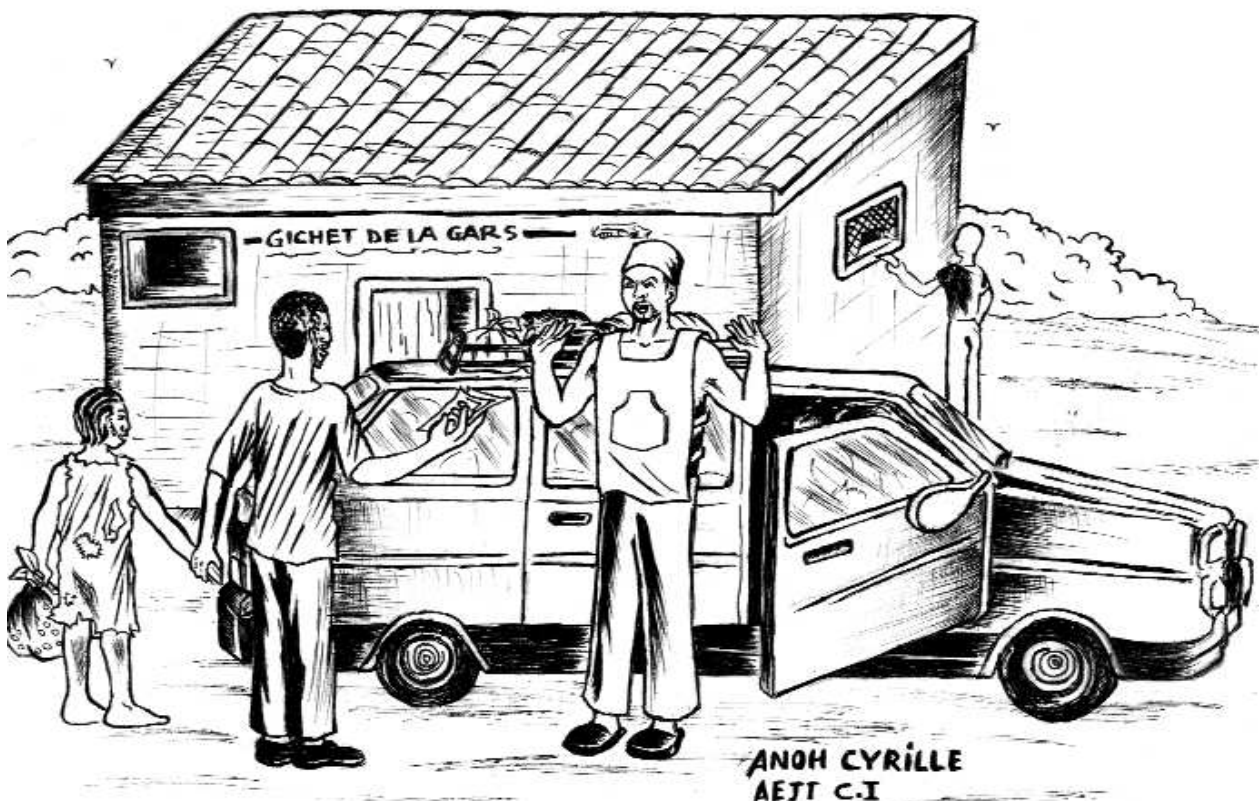
Définition des concepts au Niger

A3- Les EJT et "l'exode précoce"

Les EJT parlent couramment "de lutte contre l'exode précoce". La notion de "précoce" exprime que l'exode se fait "trop tôt". Elle ne correspond pas forcément à une date de naissance, qui très souvent, n'existe pas faute d'enregistrement (à la naissance).

Dans leurs pratiques, leurs façons de fonctionner, les populations jugent de la maturité" de l'enfant, en fonction de sa force physique, de son expérience, de sa position dans la famille (y compris sa débrouillardise et sa contribution financière), ou encore de la capacité d'"endurer" telle ou telle situation (en l'occurrence l'exode). Un enfant dont "l'exode serait précoce" est un enfant "devant apprendre" à l'école formelle ou coranique ; et par conséquent, pas assez mature pour voyager. Les EJT adhèrent à ce point de vue et agissent dans ce sens.

Le "degré de préparation" pour affronter les éventuelles difficultés auquel il pourrait être confronté lors de l'exode et dans les zones de destination, est donc, tenu en ligne de compte. Les EJT ajoutent à cette "maturité pour affronter les risques", des compétences telles que : le fait d'être informés de ce qui se vit, la capacité d'établir les bons contacts : savoir qui contacter et quoi faire en cas de problème. Celui de pouvoir bien négocier "sa position", réfléchir sur les risques à courir, mais aussi d'être créatif et capable de protéger ses bénéfices et surtout ne pas rester isolé.



B- Perception de l'exode par les enfants et les jeunes et leurs parents

B1- Vécu des enfants et jeunes dans leur environnement familial

*** Paroles des concernés**

- Enfant du Bénin

"Il y a des parents qui n'ont pas de moyens pour supporter les enfants et, au lieu de prendre une seule femme, ils préfèrent en prendre 3 ou 4 et font beaucoup d'enfants. Dès lors, ils se trouvent dans l'incapacité de prendre en charge la nourriture des enfants et ils les envoient en ville. Et si quelqu'un vient demander le placement, ils acceptent sans réfléchir(...)"

- Un jeune au Burkina Faso

"(...) Bon, mon père m'avait mis à l'école. Mais, quand j'ai eu mon CEP, il a dit que nous sommes nombreux et qu'il n'a pas les moyens, qu'il va payer pour certains et laisser les autres aller chercher du travail pour apprendre. Bon, quand j'ai quitté l'école, il ne m'a pas cherché du travail. Entre temps, je suis parti à Ouagadougou, la capitale, pour chercher du travail (...)"

- Fille à marier (Aboisso), 15 ans en Côte d'Ivoire

"J'étais chez mes parents, mes petits frères allaient à l'école. J'ai dit à mon papa que je voulais aller à l'école, il a dit non ! Que les femmes ne sont pas faites pour aller à l'école, elles sont faites pour rester à la maison et se marier. Donc, chaque fois que je parlais d'école il me battait. Un jour, ma mère a décidé de m'envoyer dans une famille pour travailler. Elle était obligée parce que mon père ne me laissait pas en paix (...)"

- Enfant du Mali

"Ce que j'ai à dire, est que les parents doivent vraiment porter une importance à leurs enfants parce que si vous voyez que les enfants quittent les villages et villes pour rencontrer toutes sortes de difficultés, c'est à cause de l'argent. Bon!! Les parents d'aujourd'hui, s'en fichent de leurs enfants"

- Filles au Niger

"A Maradi, les filles souffrent beaucoup. Elles n'ont même pas le temps de jouer. Les garçons font du football, des jeux de cache-cache, (LANGA) jeux traditionnels, mais les filles, même dans un quartier, tu ne vas jamais voir deux filles en train de jouer. Danser entre elles, en claquant des mains, elles n'ont même pas le temps"

- Atelier Côte d'Ivoire (gardiens de la tradition)

"On te force à être gardien de la tradition or, nous les jeunes d'aujourd'hui, notre vie est différente de celle de nos parents. Donc, si tu ne veux pas, tu seras obligé de quitter pour aller en exode et certains ne vont plus revenir".

- Atelier Bénin

"Aux regards de nos environnements, nous subissons des traitements d'injustice dès que nous sommes en conflit avec des adultes. Même si on reconnaît la vérité, ça ne se dit pas, en tout cas pas à la justice, pour ne pas faire honte à la personne âgée. C'est comme ça le respect de la culture".

- Atelier Mali

"Travailler beaucoup et sans repos, tu es toujours dans les champs, sans aucune rémunération parce que le papa finance déjà l'alimentation et les autres besoins de la famille. Pas de soutien économique pour satisfaire les besoins privés. En plus, les récoltes ne sont pas partagées".

*** Résumé**

Dans leur environnement familial, les enfants et jeunes se plaignent :

- de manque de considération et d'écoute, de privation de la parole et de rupture du dialogue avec leurs parents (plus particulièrement le père)
- d'éducation trop rigide, utilisant les corrections physiques, les insultes, les privations de nourriture et les mauvais traitements comme les punitions et le mode d'apprentissage
- de surcharge et de pénibilité du travail à domicile : remplir les obligations de travail pour les parents et travailler pour soi-même
- de discriminations, d'inégalité de traitement, de répartition inéquitable des produits des récoltes et des tâches ménagères (notamment à l'initiative de la marâtre)
- du devoir de disponibilité exclusive à l'égard des parents et de la communauté, de manque de liberté, de temps pour soi, d'obligation de remplir des tâches embarrassantes, généralement celles que les adultes ne veulent pas
- du poids des sanctions en cas d'erreur ou d'insoumission
- de tensions conjugales, séparations, divorces et décès des parents qui affectent profondément leur équilibre

* *Commentaire*■ *éducation, conception culturelle et traditionnelle de l'enfant*

La répartition des rôles sociaux, place l'enfant au bas de l'échelle sociale, au point qu'il soit considéré comme "le cadet social". Le patriarcat, en tant que système social prédominant, accorde au père la place prépondérante dans la famille. Il est l'ultime dépositaire de l'autorité au sein de la famille et tient le rôle de chef. La mère, quant à elle, est subordonnée au père. Son rôle consiste, entre autres, à veiller à ce que les enfants obéissent et respectent leur père.

Un enfant "bien éduqué" est un enfant qui se met au service de ses parents et se tient à leur entière disposition. Il assiste ses parents, les aide dans les travaux champêtres et effectue les petits travaux nécessaires à la tenue de la maison. Or, le poids de ces obligations laisse peu de place à la réalisation des aspirations personnelles des enfants et au temps libre nécessaire à leur développement et leur épanouissement. De plus, ils sont quelques fois très sévèrement punis lorsqu'ils commettent une erreur ou ne répondent pas exactement à l'attente des parents ou d'autres personnes les ayant sollicités.

Les témoignages des enfants et jeunes mettent en exergue la tradition d'une éducation rigoureuse et sévère qui inclut les violences physiques et psychologiques. Ces violences et maltraitements dont sont victimes certains d'entre eux, tendent à favoriser leur départ et à les encourager à "s'exoder". Ils disent qu'ils veulent se soustraire aux rapports de soumission et de subordination institués dans le groupe auquel ils appartiennent. Les enfants disent avoir envie de liberté, or, lorsqu'ils sont chez eux, ils doivent se limiter à obéir aux règles de vie de la famille, du groupe et de la communauté.

Ces règles restent figées et dans bien des situations, une insatisfaction de part et d'autre s'exprime (cf. B4 perception des parents). Si on peut admettre le maintien d'une hiérarchie fondée sur les "classes d'âge" et sur les divers "groupes" (enfants- jeunes- femmes- hommes- aînés) avec leurs rôles spécifiques, il paraît évident que ses articulations doivent évoluer et que la condition même de réussite collective (et de développement) réside dans une expression dynamique de chacune des composantes et d'un plein dialogue entre elles. Un tel dialogue incluant les enfants et adolescents est possible voire nécessaire à leur épanouissement et à celui du village⁷.

⁷Dans certains cas, il se développe positivement lorsque les enfants prennent des initiatives, des témoignages montrent des parents qui les encouragent (cf. II-C5)

1) Pénibilité du travail et son caractère peu rémunérateur

Les enfants disent que leur vœu est d'avoir la bénédiction de leurs parents (des adultes) et d'éviter d'être maudits à chaque fois. Cette recherche de la bénédiction des parents, apparaît comme leur défi quotidien au détriment de leurs préoccupations financières. Par exemple, les jeunes des villages disent qu'à un certain âge (13 / 15 ans), ils ont un certain nombre de préoccupations financières : *"participer aux célébrations des amis, avoir certains matériels pour intégrer les amis"*. Mais ils disent qu'ils consacrent tout leur temps aux services de la famille sans pour autant que leurs préoccupations ne soient résolues. Ils disent ne pas toujours bénéficier des résultats financiers de leurs services et parfois même, certaines de leurs aspirations sont vues comme un début de délinquance (fréquenter les filles, fumer la cigarette, boire de l'alcool, etc.).

Souvent, le père se dit qu'il rend service déjà à son enfant car ce dernier mange son repas, utilise ses matériels pour des besoins naturels (l'eau, le savon, etc.) ; mais généralement, l'enfant regarde ces services comme un devoir pour son père.

Les enfants des villages ne sont plus "isolés du monde" toutes sortes d'informations leur parviennent de la ville (et au-delà par les médias qui diffusent partout) et ils désirent pouvoir "être comme les autres". Ce désir implique un certain degré de "consommation" bien difficile à réaliser dans un contexte où "l'argent manque".



B2- Partir à la recherche d'un "mieux être"

* Paroles des concernés

- Discussion en groupe des EJT Niger

"Certains parlent. Ils vont te dire qu'ils ne veulent même pas rester à la maison. D'autres disent qu'ils en ont assez de cultiver, d'autres aussi disent, que c'est la manière de vivre en ville qui leur plaît beaucoup plus qu'au village). (...) Certains ont été envoyés par leurs parents".

- Jeune du Burkina Faso

"Quand à moi, c'est la pauvreté. Comme nous cultivons, après les récoltes, nous n'avons rien à faire et nous nous rendons en ville pour chercher. (...) Dans quelle situation se trouvent les enfants dans leurs localités d'origine ?

- difficile, problème de nourriture,...

- manque de moyen, on n'a pas d'activité

- manque de moyen et on a envie d'avoir ce qu'on n'a pas

- manque de moyen des parents, travail trop lourd avec les parents".

- Fille de Côte d'Ivoire

"Nous sommes des Xenoufos (...). Mes frères et moi avons fui le village à cause des sorcelleries que nous devons pratiquer et des conditions d'alimentation, des travaux champêtres toute la journée et tout ça. (...) Mais notre grand frère était obligé de rester pour travailler à notre place et nous représenter dans le village et nous éviter les sorcelleries des villageois".

- Un enfant de 13 ans, Burkina Faso

"Comme les autres disent qu'ils vont à Mangodara (ville fruitière) et revenir chez eux avec un vélo ; j'ai décidé aussi d'y aller et de revenir avec un vélo".

- Une EJT à l'atelier du Mali

"Désir d'obtenir des biens de consommation qu'on ne trouve jamais en restant au village. Les enfants des villages disent aussi qu'ils viennent en ville pour chercher un bon repas. Ils disent qu'ils mangent toujours le même repas du village qui n'est pas bon. Les conditions sont dures, mais je gagne au moins 500F jour, ce que je n'ai pas à la maison pendant 3 mois".

- Garçon de Zinvié Bénin

"En janvier - février passé, deux enfants, ont quitté le village bien que les parents ne les ont pas obligés. L'idée de ces enfants, est juste une forme d'imitation. Ceux qui vont en voyage changent de comportement quand ils reviennent, leur habillement change aussi. Et ils ont des motos, ils se

déplacent comme ils veulent. Ils ne dépendent plus de leurs parents. Quand les autres les voient, ils les envient".

- Discussion en groupe des EJT du Niger

"Si on parle de mariage au village maintenant, les trousseaux suivent les modes. Il y a des matériels "nouveau modèle" qu'on amène. Si tu te maries dans cette année, il te faut ces modèles. C'est comme une concurrence et les parents te poussent en ville pour chercher ce modèle. L'enfant n'a pas de salaire à la fin du mois. L'argent est versé entre les deux mamans".

- Enfant de 14 ans du Mali

"Aujourd'hui, ma situation s'est améliorée car j'ai pu payer un bœuf, des moutons. Si je n'étais pas parti, je n'aurai jamais tout ce bétail là. D'après les Bamana, "on n'a jamais gagné étant assis".

- Atelier Niger

"A 17 ans, tu dois te marier si tu es au village. Donc, il faut sortir dès l'âge de 14/15 ans pour aller chercher de l'argent et revenir. C'est vrai que les parents financent le 1er mariage, mais si, toi tu ne fais pas d'efforts, tu n'as pas 1 ou 2 bœufs que tu as mis de côté, ils ne vont pas t'aider".

- Un enfant du Mali

"Quand mes amis racontent qu'on peut faire un mois rien que pour décharger un bateau, j'ai l'impression qu'ils se foutent de moi. Alors, je me suis préparé avec mes économies pour partir. Je préfère aller voir de mes propres yeux".

- Un EJT de Koudougou lors de l'atelier du Burkina Faso

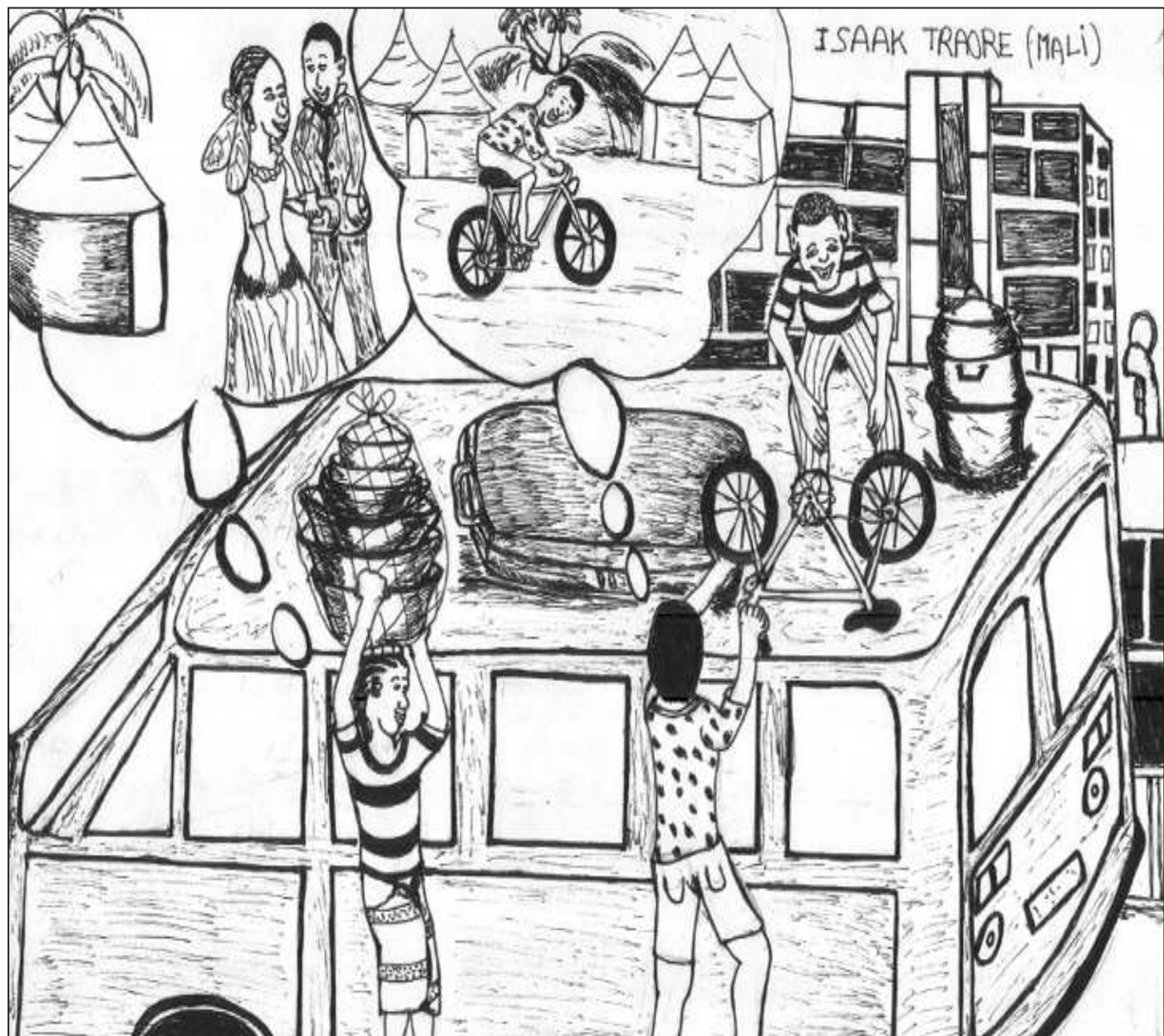
"Si tu es né au village, grandi au village sans aller en Côte d'Ivoire, tu n'es vraiment pas un homme et tu seras en dessous de ceux qui ont été là-bas".

- Atelier de Côte d'Ivoire

"L'éducation scolaire est insuffisante voire inexistante dans certains milieux surtout dans les zones rurales, où les moyens manquent. Moi, quand j'ai eu mon entrée en 6ème, je suis allé dans une autre ville qui se trouve à 15 Km de mon village".

- Un enfant du Mali

"Il y a certains qui viennent apprendre un métier et s'ils ne rencontrent pas un bon patron, c'est à ce moment qu'ils rencontrent des difficultés. Sinon avec de bons patrons, il n'y a aucune difficulté à l'exode".



* *Résumé*

Pour les enfants et jeunes, la perspective d'exode permet de :

- se soustraire des réalités de leur environnement (social, culturel, politique, économique, physique, etc.),
- nourrir l'espoir de se donner le support financier dont ils ont besoin pour faire face aux défis de leur temps (acheter une moto ou une radio),
- trouver le financement pour leur projet (trousseau pour le mariage, fournitures pour l'école),
- jouir de la considération due à "ceux qui sont partis découvrir (la ville)",
- d'apprendre ce qui ne peut pas l'être chez soi.

** Commentaire*

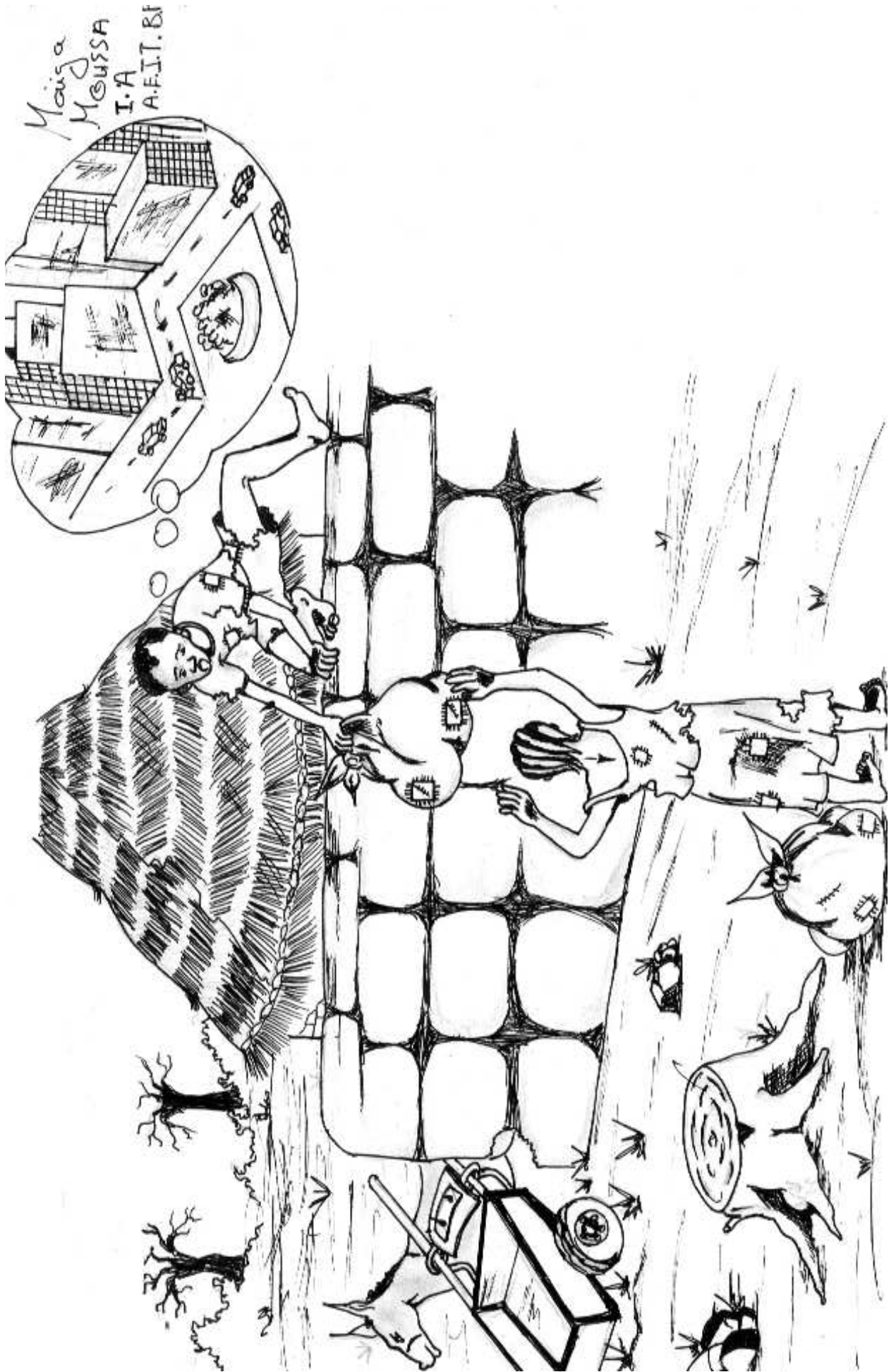
Il existe une confusion certaine entre "l'exode voulu" par l'enfant et "l'exode forcé" généralement par les parents et très souvent l'intervention d'une tierce personne. Or, ces deux phénomènes ont en réalité des origines et des modalités bien distinctes, même si elles peuvent toutes deux aboutir à des situations d'exploitation de l'enfant. Les responsabilités engagées dans l'un ou l'autre cas ne sont pas les mêmes.

La tendance générale tend à assimiler l'exode précoce et volontaire à des départs forcés dont les enfants sont des victimes. Les intermédiaires et les parents sont désignés comme les seuls coupables de l'exode des enfants et des jeunes, et à fortiori de leur exploitation.

Or, c'est sans prendre en compte la parole des premiers intéressés. Car, lorsque qu'on prend la peine d'interroger les enfants et qu'on leur donne l'occasion de dire leurs réelles motivations personnelles et individuelles, l'on découvre qu'il n'est ni raisonnable d'imputer toute la responsabilité des départs d'enfants aux parents ou intermédiaires, ni évident de démêler l'envie de quitter de l'obligation de partir.

Les échanges que les EJT ont eu dans le cadre de cette recherche, ont permis de comprendre que la réalité est plus complexe que cela et que de nombreux enfants et jeunes décident d'eux-mêmes, et même en secret, de partir en exode pour différentes raisons. En réalité, il est difficile d'empêcher les enfants de partir de leur propre gré. Ce qui revient à dire qu'il ne suffit pas de sensibiliser les parents et les enfants sur les risques des propositions dont ils font l'objet (de la part d'intermédiaires) ; il s'agit aussi de comprendre que les enfants continueront de vouloir partir tant que nous ne leur proposerons pas d'alternatives à l'exode.

Bien qu'il soit légitime que les acteurs de la protection de l'enfance soient portés par une tendance "naturelle" à penser que les seuls responsables du malheur des enfants sont les adultes, il est nécessaire d'affiner les analyses, et de "bien comprendre pour bien agir", lorsqu'il s'agit d'exode forcé, et lorsqu'il s'agit d'exode volontaire. Convaincre les parents et rechercher des alternatives, mais aussi reconnaître aux enfants et adolescents leurs rôles d'acteurs de l'exode, et donc leur donner les moyens de chercher et de trouver des alternatives.



B3- Dans les lieux d'exode, les enfants souffrent

*** Paroles des concernés**

- Fille du Bénin

"A Cotonou, je vendais des gâteaux et de l'eau fraîche de 7 h à 18 h. Je rentre toute fatiguée à la maison, et là je lambine à faire mes travaux domestiques, parfois j'ai sommeil. La dame chez qui j'étais, me battait rudement. Dans ma famille, on ne frappe pas avec de la spatule ni ne tire les oreilles. Cette dame, ma tutrice, dans ses colères, m'a fait tout cela alors que ces choses relèvent de mes interdits familiaux".

- Fillette du Bénin

"Je fus placée chez un richissime musulman qui était sensé être mon patron. Il me faisait vendre de l'eau, de la glace, du bissap. Cet homme dispose aussi d'un moulin à piment qu'il fait tourner. Ces différentes activités sont programmées dans le temps. Il y a des heures réservées à la vente à la criée et une autre réservée au moulin, une autre pour suivre les cours d'apprentissage dans l'atelier du patron. Le problème avec cet homme était qu'il me battait rudement. A la moindre erreur, il me ligotait, me battait et me laissait dans les liens jusqu'au lendemain. J'ai dû m'enfuir".

- Garçon du Burkina Faso

"Je suis déjà parti à Ouagadougou travailler pendant 8 mois avec quelqu'un sans salaire. Je lui ai demandé mon salaire maintes fois sans aboutir à un résultat positif, il ne voulait pas me donner l'argent. Je n'avais même pas d'argent de transport pour repartir chez moi. J'étais obligé de sortir vendre l'eau à 10 francs avec un pousse-pousse pour avoir mon argent de transport pour rentrer chez moi".

- Fille de Côte d'Ivoire

"Seul le père m'aimait et chaque fois qu'il me voyait, il me donnait de l'argent je refusais mais il me forçait à prendre cet argent. Il était amoureux de moi. Nous sommes sortis en cachette, jusqu'à ce que je prenne une grossesse. Je lui ai dit que j'étais enceinte, il a dit que ce n'était pas lui et il m'a chassé de la maison. Je dormais dans la rue et j'ai décidé d'avorter. J'ai pris un médicament et quand je me suis réveillée, j'étais dans un centre de santé avec ma mère".

- Fillette de 13 ans du Mali

"Je suis venue de San précisément de N. pour travailler à Bamako ; le fils de mon patron m'a violée. Quand j'ai informé ma patronne, elle ne m'a même pas écoutée. Maintenant je suis enceinte de lui. Ma patronne n'a trouvé mieux que de me chasser. J'ai rencontré une aînée qui connaissait déjà

l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs. Certains membres de l'association et moi-même sommes partis voir ma patronne pour qu'elle me paye mon argent. C'est devant les autorités que son fils a reconnu qu'il était l'auteur de ma grossesse. Ainsi, ils ont été contraints de payer mes frais de consultation et les médicaments. Mais j'ai des inquiétudes, car je peux avoir un accouchement compliqué puisque j'ai seulement 13 ans".

- Discussions en groupe des EJT du Niger

"Voici un problème, supposons que lui c'est un nouveau exodant, si tu pars et que tu ne prêtes pas d'attention même là où tu vas dormir ce sera difficile pour toi :

1- Il n'y aura pas là où dormir

2- Là où tu vas te laver aussi, c'est un problème

3- Il n'y a personne pour te soigner

Tu vas voir, il y a certains qui dorment dans les rues, les ordures ; ce sont des problèmes que j'ai vus. Si tu pars en exode et que tu n'as pas de destination, tu n'as pas quelqu'un pour t'accueillir, c'est obligatoire que tu souffres. Tu peux te retrouver dans une gare, où il y a beaucoup des voleurs".

- Enfant du Niger “exodé” au Burkina Faso

"Celui pour qui je travaille, nous nous sommes entendus qu'il me paie 125.000 F par an. (...) Je travaille pour lui. Quand je lui ai demandé de me payer, il a refusé. Alors je l'ai convoqué au commissariat ; arrivés là-bas, les policiers m'ont fait comprendre que je suis un étranger et que ce n'est pas un étranger qui peut convoquer une personne de leur pays. Ensuite, ils m'ont fait comprendre que j'ai perdu mon argent".

- Atelier du Niger

"2 de nos amis travaillaient dans un champ de coton, ils ont fait 1 an sans salaire. Un jour ils ont demandé au patron de leur donner leur argent. Le patron a dit d'accord et leur a demandé d'aller vendre une de ses vaches pour les payer avec cet argent. Le patron a rassemblé les gens de son village pour dire que ces ouvriers on volé un de ses animaux. Et on les a pourchassés, l'un a été battu à mort et l'autre a eu la chance de s'échapper (...)"

- Atelier du Bénin

"Je voulais dire ce que vous savez déjà si bien. Les Gabonais en sont conscients et même contre. Des enfants béninois de 5 ans assis derrière des étales ou marchandises sans s'être lavés. Ils ont le plus souvent des cheveux sales, les dents sales tenant en mains, par exemple un beignet de 50 f, somnolant mais criant aux passants : venez ! Achetez ce peigne c'est à 50F ! Pendant ce temps, la tutrice est assise derrière. Parfois, en passant, je coule des larmes pour ces enfants. A d'autres moments, j'interpelle les tutrices en

disant : "regardez l'enfant, il dort !". Les Gabonais montrent certaines de nos femmes béninoises sur leur chaîne de télévision. Il y a même des enfants qui meurent. Cela fait mal et déshonore notre pays".



* **Résumé**

Dans les lieux d'exode, les enfants disent être victimes de :

- Violation des droits

La migration est généralement synonyme d'agression, d'abus de confiance, de manque d'assistance, de chantage, d'arrestations arbitraires, de précarité, de problèmes d'hébergement, d'abus sexuels, etc. Nous avons également de nombreux témoignages d'enfants et de jeunes migrants sur les refus de payer tout ou partie du salaire convenu, de respecter les clauses de l'accord ou du contrat préalable (fixant le type, la durée et la rémunération correspondante au travail demandé). Mains témoignages montrent que des filles, sont victimes de violences sexuelles commises dans les zones de migration.

- Isolement et renforcement de leur vulnérabilité

Plusieurs témoignages d'enfants et de jeunes mettent en exergue des situations de perte de citoyenneté et, donc le manque de recours aux services de protection surtout lorsque l'enfant ou le jeune migrant subit des préjugés défavorables surtout, aux étrangers. L'enfant est seul lorsqu'il a des problèmes, il ne peut compter que sur ses amis de même condition et sur quelques bonnes volontés.

NB. Si les attentes financières, matérielles ou de formation qualifiante voire de scolarisation, de l'enfant ne sont pas satisfaites, lui aussi parlera de "trahison", et de maltraitance.

* **"Partir ou rester au village ?" : Commentaires**

"Partir ou rester au village ?" Telle est la question à laquelle tous ces enfants se retrouvent confrontés, un jour ou l'autre. Dès lors, ils sont amenés à procéder à une évaluation comparative des avantages de l'une et l'autre de ces décisions.

Le choix est toujours difficile pour eux dans la mesure où :

- ils ont rarement les moyens de comparer et donc d'évaluer équitablement la situation présentant le plus d'avantages, et ayant le plus d'intérêts pour eux (ils n'ont que peu d'informations sur la migration ou des informations déformées).

- ils tendent à penser que la migration reste la solution la plus rentable et offre le plus de perspectives.

- ils ont généralement un très fort désir de s'extirper de leur environnement d'origine, une curiosité qui les porte à vouloir découvrir ailleurs ce qu'ils n'ont pas chez eux (télévision, informations, électricité, accès à la culture à l'éducation, à la formation,...) mais surtout un grand besoin d'exister et une soif de reconnaissance sociale et d'indépendance financière.

Dans leur raisonnement, ils disent souvent : *"Ici, je suis maltraité, là bas aussi, mais au moins, j'aurais quelque chose de plus"*.

Cela veut dire que les conditions d'existence dans le lieu de migration ne sont pas prises en considération, mais plutôt les bénéfices qu'on peut en tirer. Celles-ci peuvent être pires qu'au village, mais si les bénéfices sont là, ils vont "faire avec" jusqu'au jour où ils auront accumulé une certaine épargne.

De plus, ils font un calcul entre la souffrance en zone d'exode et les gains qu'ils en tirent. Généralement, ils se disent qu'au village, ils sont maltraités par leurs propres parents sans être considérés, ni gagner de l'argent, tandis qu'en zone d'exode, ils sont maltraités par quelqu'un d'autre mais ils y gagnent un peu plus. *"Ici, je suis maltraité, là bas aussi, mais au moins, j'aurais quelque chose de plus"*. Le rêve consiste à avoir les mêmes avantages que les enfants de la ville, s'équiper et avoir une épargne.

Leur désir d'échapper à leur sort les rendent d'autant plus téméraires et les empêchent d'envisager la dureté de situations qu'ils n'ont jamais connues. Ils tendent à surestimer leurs capacités d'endurance et à sous-estimer la difficulté de l'entreprise. *"Je sais que je vais rencontrer des difficultés, mais je suis capable de les vaincre (...). Je sais que je suis prêt (...). Si je rentre chez mes parents et leur parle de souffrances, ils diront il faut retourner, on est tous passés par çà,..."*. ***Rester au village signifie se résigner à ne rien voir changer pour eux, tandis que le départ laisse espérer à l'enfant de pouvoir commencer une nouvelle vie.***

Mais ils sont loin d'imaginer que l'isolement et la solitude dans lesquels la migration les place, feront d'eux des êtres parfois bien plus vulnérables qu'ils ne l'ont jamais été. ***Si l'on admet que des enfants continueront à décider de partir, le "comment" d'une diminution de cette vulnérabilité, devient une question cruciale.***

B-4 Perceptions de l'exode et de la traite par les parents et les communautés

*** Paroles des concernés**

- Discussion de groupe au Bénin

"Les parents qui sont au village, veulent l'épanouissement de leur enfant. Or ils n'ont pas les moyens. Ils n'ont pas la possibilité de pouvoir scolariser les enfants jusqu'à terme. C'est pourquoi, ils font tout le possible pour placer l'enfant auprès de quelqu'un et nourrissent l'espoir que l'enfant recevra quelque chose. (...) Les parents ont une lourde responsabilité dans l'exode précoce des enfants, ils trouvent que s'ils envoient l'enfant en ville, il pourra leur envoyer chaque fois de l'argent pour se nourrir".

- Chef coutumier au Burkina

"Il n'y a pas de soutien et encore, s'il ne pleut pas, c'est difficile. Donc, on ne peut pas s'asseoir comme ça et voir les choses s'aggraver. C'est surtout à cause de la pauvreté que les enfants partent en ville pour chercher du travail. (...) Certains ne veulent pas rester parce qu'ils ne veulent pas cultiver. Alors, ils vont à la recherche d'un petit métier pour avoir de quoi se débrouiller".

- Mère au Mali

"Si elles sortent, c'est ça qui est bien parce que si tu ne te promènes pas tu ne vas rien comprendre dans la vie. Moi que tu vois, j'ai fait 2 ans comme employée de maison à Bamako. Non vraiment, je n'ai pas eu de problème. Ce que je peux dire aux enfants si elles viennent, c'est de faire attention aux garçons, de ne pas voler et d'être sérieuses dans le travail".

- Père au Mali

"J'ai 60 ans. L'exode des enfants est dû à la pauvreté. Je veux dire la sécheresse, le manque de pluie, il n'y a rien à manger. Cette situation pousse obligatoirement tous les enfants à l'exode. S'ils arrivent en ville, généralement tout dépend de leurs mauvaises fréquentations. C'est avec ses conséquences désagréables ; mais si elles sont bonnes c'est avec des avantages. Aussi bien pour les garçons que pour les filles. La différence de cette pratique, avant et aujourd'hui, est due aux mutations même de notre société par la dérive des mœurs. C'est ça la différence, même au niveau des parents".

- Père au Niger

"Ce sont eux mêmes qui proposent à leurs enfants d'aller en ville pour découvrir ou d'aller chercher de l'argent. Parce qu'ils n'ont pas d'argent à la maison, leurs femmes se moquent d'eux et les enfants sont très nombreux, eux

aussi ils vont se foutre de leur papa, donc forcément ils disent aux garçons d'aller chercher (de l'argent). Et s'ils partent, à leur retour, ce sont les parents qui seront contents. Car tout ce que l'enfant va gagner, va entrer dans leur poche et c'est eux qui savent quoi faire avec l'argent".

- Parent au Niger

"L'avantage qu'ils tirent de l'exode, est le prestige de revenir à la maison avec de la richesse qui peut améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs parents. A ce moment, on dit qu'ils sont "bien rentrés". A Sabongari, il y en a qui, après leur retour au bercail, ont même acheté une voiture. Certains de ceux qui sont partis en exode envoient entre 400.000 à 500.000 F à leurs parents qui n'arrivent pas à avoir 20.000F. Cela veut dire que le revenu de la famille a augmenté".

- Homme "Discussions en groupe Niger"

"La fois passée, il y a une situation qui m'a choqué le cœur, c'était devant la mosquée ; j'ai retrouvé un enfant et lui ai demandé comment tu t'appelles ? Comment tu as fait pour venir ici ? Il m'a raconté, que c'est son papa qui l'a confié à une autre personne pour venir apprendre. Quand ils sont venus à l'apprentissage, le gars a demandé qu'il amène de l'argent chaque matin, c'est pour cela qu'il a pris la fuite. Il lave des assiettes de mon voisin et moi cela m'a beaucoup marqué. Cet enfant a économisé de l'argent dans cette situation pour envoyer à ses parents qui vont penser que c'est du bonheur sans savoir la souffrance que l'enfant endure".

- Discussions parents et enfants au Bénin

"L'un de mes enfants est tombé malade et alors j'avais envie de placer l'aîné chez la tante (en échange d'argent). C'est sur la base de certains conseils que j'ai résisté à cette tentation de placement sinon j'allais le faire pour trouver de l'argent et prendre soin du petit frère malade".

- Un père content du Mali

"Mon fils qui est sorti, m'envoie de l'argent et je vis bien avec jusqu'au jour où il m'a dit de prendre une deuxième épouse dont il va payer tous les frais. Ah ! Je lui ai dit non, je ne peux pas marier une deuxième épouse étant donné que tu n'as rien (pas de femme). C'est à ce moment que j'ai cherché une femme pour lui ici au village et il est toujours là avec sa femme et ses enfants. Si tous les enfants qui sortent étaient comme lui, ça aurait été bien".

- Discussion de groupe au Mali

"Un père qui ne voit pas les bénéfices de l'exode : "Il n'y a aucun avantage dans l'exode rural des enfants que ça soit précoce ou pas, surtout les garçons. Mais, si 100 garçons quittent le village c'est 10 seulement qui peuvent y retourner avec le bonheur, tout le reste (les 90) vont "parce qu'ils sont

partis". Car il y a deux façons de quitter le village : certains partent à l'exode et retournent souvent dans leurs villages. D'autres partent pour l'exode, ne retournent pas et n'y gagnent rien, ni même pour satisfaire leurs propres besoins à plus forte raison d'aider quelqu'un d'autre".

- Papa au Burkina Faso

"Même si le parent n'a pas les moyens, il devrait garder son enfant et éviter qu'il ne le quitte pour être soumis à la maltraitance. Avant cela, l'exode n'était pas si mauvais. Quand l'enfant part, il vous revient formé et épanoui. Mais, maintenant, les enfants souffrent beaucoup plus ailleurs que chez leurs parents. (...)

Nous devons penser plutôt à réduire les naissances ; alors chacun s'occupera de sa propre progéniture. Il n'y a plus rien à gagner à confier son enfant. Prions seulement qu'il y ait du travail dans le pays, plus de moyens pour la prise en charge des enfants dans les familles".

- Papa au Bénin

"Je crois qu'il est bon de rester dans le pays dans lequel tu es né pour mieux maîtriser les différents métiers. Et effectivement si tu exerces un métier dans ton pays, Dieu va sûrement t'aider pour son évolution. Il y a des gens qui sont mieux au village que ceux qui sont partis en voyage. Souvent, ceux qui sont partis au Nigeria, aiment trop la bagarre. Ils font plus de banditisme et fument les stupéfiants même si c'est un enfant. Ils ne respectent pas".

- "Mon fils a refusé de payer l'impôt", chef de village au Mali

"Pour moi, les enfants ne sortent pas pour chercher le travail ou l'argent, ils sortent pour deux choses seulement : la belle vie de la grande ville et le vagabondage de tout genre notamment sexuel. Même si vous et nous leur donnons un milliard, ils ne vont pas rester. Si on aménage des champs où ils peuvent travailler, moyennant quelque chose après, avant la fin de la culture, ils vont tous fuir. C'est pourquoi je dis qu'ils sortent pour leur propre plaisir. (...)

Un de mes fils qui est à Bamako est venu ici le dimanche passé, je lui ai dit qu'il faut aller dire à tes frères que c'est le moment de payer les impôts car ceux qui sont ici vendent du charbon pour chercher le manger et c'est vous qui êtes sortis qui devez payer ces impôts. Cela fait dix ans aujourd'hui et vous devez payer cette année. Vous savez comment mon fils ma répondu ? "Il faut aller dire au Préfet que nous sommes décédés" si nous continuons à payer leurs impôts ça veut dire que nous avons l'argent".

- Une maman du Mali

"Mais présentement, tout a changé, n'importe qui veut venir dans la grande ville pour travailler à bas âge, non fiancé, sans aucun souci de retourner. Si elles viennent ici en ville, elles se promènent n'importe comment et quand tu leur parles, elles ne t'écoutent même pas. Ensuite, elles prennent des grossesses et souvent, quand elles ont ces enfants, elles les jettent".

- Papa au Mali

"Le problème est qu'ils partent sans chercher de bénédiction. Un beau matin, c'est au réveil que l'on se rend compte que son enfant est parti dans la grande ville. Comment on peut quitter ses parents sans demander leur bénédiction ou au moins leur autorisation ? Comment peux-tu partir de cette façon et espérer avoir quelque chose et être heureux ?

Sur 100 enfants qui partent, ils ne sont pas nombreux ceux qui demandent réellement la bénédiction de leurs parents. Près de 95 % d'entre eux partent à l'insu des parents. Quand tu minimises tes parents et que tu pars sans leur dire quoi que ce soit, tu ne dois pas être surpris de souffrir et de revenir finalement les mains vides. C'est ce qui arrive à beaucoup de ces migrants".

- Atelier national du Bénin

"Les enfants sont donnés au tuteur pour avoir de l'argent au retour et nourrir les autres enfants qui sont à la maison. C'est comme une garantie pour la famille et à chaque fois qu'il y a un problème on fait appel à la tutrice et elle paye par mois. C'est pourquoi l'enfant doit obéir à la tutrice pour que la famille bénéficie de ça. Mais si la tutrice n'envoie pas de l'argent, on se déplace pour voir ce qui se passe. Qu'elle que soient les conditions en ville, ses parents préfèrent qu'il y reste, car au village il est considéré".

- Un fils nous explique la 'vraie pensée' de son père, Bénin

"Ma sœur vendait de l'eau pour la dame, elle envoie 8000F chaque mois à mon père. (...) Les mamans de notre village qui partent au marché de "Dantokpa" lui disent que la fille souffre, elle marche pieds nus. Mon papa ne les a même pas écouté. Quand les EJT sont partis négocier pour qu'il ramène ma sœur il leur a demandé qui va lui donner de l'argent après. Et que lui, il n'a pas d'argent pour la placer pour apprendre un métier".



* *Résumé*

L'exode est perçu par certains parents comme une "solution", notamment :

- A leur propre pauvreté et dans l'espoir que l'enfant pourra préparer son avenir
- Comme un allègement de leurs responsabilités et une source de revenus supplémentaires pour la famille.

Mais certains éléments problématiques ressortent également :

- Il y a contradiction entre l'enfant et ses parents quant au bénéfice de l'exode
- La perte de respect accompagne parfois l'exode
- L'exode constitue ou devient un problème lorsqu'il mène à l'impasse

* *Commentaire*

- l'exode suscite des espoirs des parents vis-à-vis de leur enfant (confiage, placement)

Les familles confient souvent l'enfant à quelqu'un d'autre, pour l'aider à continuer ses études, trouver une profession, ou même l'élever si ses parents n'ont pas assez de moyens. Ils espèrent qu'il va profiter des meilleures conditions pour préparer son avenir : aller à l'école, se former, avoir une bonne éducation, devenir un grand commerçant, un grand marabout, etc.

- Le départ de l'enfant (les filles surtout) est perçu comme une "décharge", et en même temps une source de revenus pour la famille

Pour les filles, les parents parlent surtout de "se décharger" car le fait de rester n'est qu'une charge pour le père, en plus du fait qu'elles ne peuvent ni l'aider au champ, ni produire des revenus. Dans ces situations, quelles que soient les conditions dans lesquelles l'enfant vit en ville, les parents préfèrent qu'il y reste. De plus, les dures conditions vécues par l'enfant sont perçues comme une "formation à l'endurance".

- La "tromperie ou trahison" est évoquée lorsque les attentes ne sont pas satisfaites

Lorsque les parents reçoivent les bénéfices de l'exode de l'enfant il n'y a pas de problème même si l'enfant est maltraité. Mais si l'enfant ne rapporte rien pour la famille, les parents vont se poser mille questions. Ces questions correspondent aux critères de la traite (que parfois ils évoquent) : *intermédiation, transaction, déplacement, exploitation*.

- L'exode crée des contradictions entre parents et enfants

... sur les responsabilités mutuelles, et "le respect"

Les parents et les enfants s'accusent mutuellement d'être responsables de l'exode des enfants et jeunes.

Selon les enfants, les parents sont responsables de leurs départs des villages car ils y sont victimes des travaux pénibles, sans aucune mesure de sécurité, de soutien économique pour leurs besoins, ainsi que du manque d'opportunités éducatives, formatives, et de consommation. Ils estiment, par ailleurs, qu'ils subissent les effets d'une éducation trop rigoureuse qui inclut les châtiements corporels, le travail lourd et le confiage. Ils se plaignent du fait que les parents ne les écoutent pas lorsqu'ils leur décrivent la dureté de la vie en ville.

Quant aux parents, ils disent que les enfants et jeunes sont paresseux et au lieu de rester pour les aider, ils fuient les villages pour aller s'adonner à la belle vie des grandes villes. Pour eux, de nos jours, les enfants et jeunes

partent en exode pour leur seul intérêt personnel. Selon eux, la plupart des jeunes (surtout garçons) qui partent ne reviennent plus au village et ne songent plus à aider leurs parents. Ils s'inquiètent également du changement de comportement de leurs enfants, notamment des manquements au respect.

... sur le partage des bénéfiques (lorsqu'ils existent)

Le fait de recevoir régulièrement le "bénéfice de l'exode" constitue pour les parents un indicateur que "tout va bien" pour leur enfant. Dans certains cas de "placement", ce sont les parents qui reçoivent directement les bénéfiques.

Les patrons trouvent leur compte en versant les "bénéfiques" aux parents ou à l'intermédiaire (ou tuteur). Ils ne versent pas ou très peu aux enfants, qui leur sont soumis par ce système de tutelle.

Mais, parfois, ce sont les enfants qui confient leur argent aux patrons ou aux tuteurs ou (intermédiaires), sans que cet argent reste toujours intact.

Du fait que la migration et le travail sont surtout vus comme bénéfiques pour les enfants, peu de porteurs d'informations parmi les parents et les communautés considèrent le travail accompli comme de l'exploitation parce qu'il ne diffère pas vraiment de ce qui est demandé à la maison. On valorise les enfants en fonction de ce qu'ils peuvent rapporter.

Les avis des parents ne sont pas homogènes ; certains penchent plus vers l'intérêt de leurs enfants, et d'autres vers l'intérêt général de la famille, dont ils sont responsables. Chez ces derniers, on a l'impression qu'ils ne "cherchent pas trop à savoir" quelles situations leurs enfants vivent réellement.

B5- Réflexions sur les causes et les motivations des départs en exode des enfants et jeunes ouest africains

Le traitement des données recueillies dans le cadre cette recherche permet de mettre en exergue les multiples raisons invoquées par la population pour expliquer l'exode précoce et la traite des enfants. Les causes ou motivations évoquées sont, entre autres, les suivantes :

◆ *Pauvreté/survie/désir d'indépendance financière*

La pauvreté, raison majeure et omniprésente, parce qu'elle limite les possibilités économiques et professionnelles des enfants et jeunes dans les zones rurales et pousse ces mêmes enfants, jeunes ou bien leurs familles à recourir à tous les moyens d'accroître leurs maigres revenus et améliorer leurs

conditions de vie. La première motivation des départs semble donc être la recherche de ressources motivée par : l'insuffisance des récoltes, l'absence de revenus (aggravée lors de la saison sèche) et donc une envie et un besoin de partir déclenché par l'instinct de survie ; mais aussi une recherche d'indépendance financière, et la satisfaction de désirs véhiculés par l'information sur les "merveilles" de la consommation qui arrive désormais par mille canaux (en particulier par les exodés eux mêmes).

Si les entretiens démontrent une fois encore le rôle que jouent les parents dans la décision du départ, nous pouvons aussi constater que les enfants acceptent cette solution sans avoir les moyens ni les arguments de pouvoir s'y opposer. En effet, la pratique ancestrale du "confiage" combinée à la précarité des familles, pousse les parents à se désengager des responsabilités parentales qu'ils ne peuvent plus assurer. Bien souvent, l'intervention d'un intermédiaire leur apparaît comme une opportunité à laquelle il est difficile de résister, voire "à saisir".

Par ailleurs, de nombreuses histoires prouvent aussi, que dans certains cas, les enfants décident eux-mêmes de prendre le risque de partir en exode sans même en tenir informés leurs parents. Dans ce cas, la motivation principale est une sorte d'instinct de survie mêlé au désir d'obtenir des biens de consommation qu'ils pensent ne jamais pouvoir obtenir en restant sur leur lieu de vie (l'exemple de la bicyclette et des vêtements revient souvent) comme en témoignent ces propos d'un jeune burkinabé : *"si tu es né au village, grandi au village sans aller en Côte d'Ivoire, tu n'es vraiment pas un homme et tu seras au dessous de ceux qui ont été"*.

◆ *Dysfonctionnements de la société*

Il ressort notamment des témoignages des enfants et jeunes, et des parents des situations d'instabilité des couples, les inégalités de genre, et surtout, l'insuffisance d'infrastructures sociales et éducatives dans certains villages (inexistence de classes supérieures, ouvrages scolaires adéquats, etc.).

- Les cas d'enfants orphelins (ou dont les parents sont séparés) laissés à la charge d'un oncle ou d'une tante sont fréquents et aboutissent le plus souvent à des situations d'exploitation de l'enfant par ce parent et sa famille, qui le nomment parfois eux-mêmes l'"esclave" de la maison.

- Plusieurs enfants ont déclaré avoir dû ou voulu partir pour bénéficier d'une formation à laquelle ils n'avaient pas accès dans leur propre village. Parfois, c'est l'école qui fait défaut. La ville devient alors, non seulement, le seul lieu où peuvent se réaliser les rêves de réussites économiques mais aussi celui de

l'acquisition du savoir et de l'éducation. Le départ pour la ville n'est donc pas uniquement une fuite en avant, il correspond à une décision mûrement réfléchie et à un besoin très clairement défini de trouver les moyens nécessaires à un changement de situation. Il est l'aboutissement d'une réflexion portant sur les différents moyens de s'en sortir. Dans ce cas, le départ est un moyen et non pas une fin.

Les enfants partant en exode pour poursuivre des études ou suivre une formation ne cherchent pas à fuir mais à construire. Ce qui les place dans une optique bien souvent très différente de celle de leur camarades, car les enfants déterminés à partir pour un but bien précis, partent semble-t-il dans un état d'esprit plus conquérant, et moins vulnérable.

- L'accès inégal à l'éducation selon le genre de l'enfant tend à pénaliser les petites et jeunes filles. L'éducation de ces dernières ne constitue généralement pas la priorité des parents. Leur éducation est ainsi souvent sacrifiée au profit de celle des garçons. La petite ou jeune fille sera donc plus facilement amenée à s'exoder pour le compte de ses parents comme domestique en ville.

- Le secteur informel (ou économie populaire) n'est pas reconnu, il n'a pour statut que d'être "toléré". Aucun effort de "normes minimales" ne le régit. Cela favorise le recrutement abusif et massif d'enfants notamment, parce que ces derniers constituent une proie facile et une cible idéale pour des employeurs à la recherche de bénéfices. En effet, les enfants sont considérés comme des travailleurs malléables (par leur jeune âge) et corvéables à merci (dû à leur manque de recours et l'absence de tuteurs).

- Il ressort souvent des propos des enfants et jeunes interrogés, des situations en rapport avec la haine des frères consanguins, l'opposition des frères en cas de partage des attributs d'héritage, les dissensions familiales, les conflits, querelles, litiges, etc.

◆ *Prestige/valorisation et réalisation de soi, et désir de se soustraire aux rapports de soumission et de subordination*

- Il s'agit souvent de la quête de la crédibilité sur le marché matrimonial, le respect et la considération. Par exemple, pour des besoins de statut dans un mariage polygame; les filles doivent posséder, pour leur trousseau de mariage, des biens qui sont disponibles hors du village. Les garçons quant à eux sentent que la reconnaissance acquise par le voyage va les aider à se marier.

- A travers plusieurs témoignages, les enfants et jeunes ont indiqué que s'ils sont partis en exode, c'est surtout pour aller chercher de l'air, de l'affection ailleurs en raison de l'atmosphère étouffante dans la famille.

Un jeune béninois explique : *"je n'ai jamais rien décidé de ma vie. Je ne fais qu'exécuter les décisions des autres. J'ai besoin d'avoir un peu plus de liberté de faire ce que je veux"*. Au Burkina Faso, plusieurs témoignages mettent également en relief le désir de se soustraire aux rapports de soumission et de subordination, l'orgueil, la fierté, le désir d'indépendance financière, d'être propriétaire (vélo, radio cassette) et la valorisation de soi auprès des autres.

◆ ***Ignorance des risques encourus, curiosité, attrait de la ville, et un terreau culturel favorable au travail des enfants et jeunes***

- Il est ressorti de plusieurs témoignages que parfois les enfants et même leurs parents ignorent les risques encourus non seulement lors des déplacements mais aussi une fois arrivés à destination. La recherche a en effet révélé la subsistance d'une certaine méconnaissance des réalités auxquelles les enfants et les jeunes sont confrontés dans les situations engendrées par l'exode, il est toutefois difficile d'évaluer si cette méconnaissance est volontaire ou non. Tous savent qu'il y aura de la souffrance à endurer, mais peu sont informés de la nature précise de ces souffrances et de sa gravité.

- La recherche a en effet confirmé le besoin de découverte et d'aventure des enfants et des jeunes résidant en zone rurale. Ils sont très nombreux à rechercher une fenêtre sur le monde, sa diversité, qu'ils pensent notamment découvrir à travers la modernité qu'offre les grandes villes.

- Le travail est considéré comme faisant partie intégrante de l'apprentissage de la vie. Le travail intellectuel ou l'éducation formelle sont assez dévalorisés et assimilés à de l'oisiveté ou de la fainéantise. Certains enfants interrogés, ont reconnu s'être sentis obligés d'abandonner leurs espoirs de poursuivre l'école et faire des études pour ne plus subir les reproches de leurs proches ou de la communauté.

◆ ***Ignorance des frontières entre les pays en Afrique de l'Ouest***

Les populations sont "en avance" sur l'intégration sous régionale, prônée par leurs leaders. Depuis toujours, ils ignorent les frontières peu contrôlées par les autorités locales. Cela comporte un aspect positif, mais également un effet pervers, de laisser le champ libre à l'organisation des transferts d'enfants vers

les pays limitrophes. Les déplacements d'enfants étant souvent transnationaux, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble sur les flux migratoires et de les circonscrire dans un espace déterminé. Les enfants se retrouvant parfois très loin de leur lieu d'origine, ne parviennent pas toujours à trouver les moyens de rentrer chez eux et se trouvent, en quelque sorte, pris au piège, prisonniers d'une situation les rendant d'autant plus dépendants de ceux qui les exploitent et donc plus vulnérables.

◆ *"Complexité de la réalité" à la lumière de cette étude et de plusieurs autres*

La mise en lumière de ces différents types de facteurs et l'effort de clarification ne doivent cependant pas minimiser la complexité de la réalité. En effet, l'ensemble de ces causes et leur éventuel classement ne doit pas laisser penser que ces dernières pourraient être traitées séparément. Car toute la difficulté d'élaborer des solutions efficaces aux phénomènes de traite et d'exode précoce, réside dans le fait que ces facteurs sont soumis à une causalité circulaire. Autrement dit, les différents facteurs favorisant le développement de la traite et de l'exode précoce sont par nature interdépendants et tendent à s'aggraver réciproquement. Ces différents facteurs s'entremêlent et interagissent.

Il apparaît ainsi qu'en Afrique de l'ouest, il existe des liens forts entre migration et traite qui participent à une certaine confusion. Dans un premier temps, le phénomène de la traite se confond avec des traditions plus anciennes tels la migration et le placement (confiage) d'enfants. Ensuite, la traite implique souvent le consentement et l'encouragement des parents et des enfants eux-mêmes.

Malgré ces spécificités et la récurrence des migration d'enfants dont l'amplitude semble en augmentation, la communauté internationale a répondu au phénomène en Afrique de l'ouest en misant sur les lois et la criminalisation des gens impliqués, tout en favorisant le retour dans leur pays d'enfants trouvés en situation d'exploitation ou en situations potentielles d'exploitation. Cette manière de faire s'est révélée effective dans d'autres contextes dont notamment l'Europe de l'Est et le Royaume-Uni. Par contre, des doutes ont été soulevés quant à sa pertinence pour l'Afrique de l'ouest.

Plusieurs recherches ont émis de sérieuses réserves quant aux approches adoptées jusqu'à présent :

- **Sarah Castle** et **Aissa Diarra** ont été mandatées par Save the Children USA pour mener une enquête dans un village malien identifié comme

ayant un haut taux de migration. Leur enquête conclut que les aspects culturels liés à la migration des enfants sont sous-estimés et que les réponses proposées ne réussissent donc pas à diminuer le phénomène. Elles contribuent plutôt à augmenter les risques auxquels font face les enfants.

- Le rapport de **Roger Botte** pour l'UNICEF WCARO (non diffusé). Celui-ci est particulièrement critique quant au rôle des comités de surveillance et questionne la pertinence de s'attarder sur l'exploitation des enfants lorsqu'ils quittent la maison, alors qu'elle n'est pas vraiment différente de ce qu'ils vivent à l'intérieur du foyer familial.

- Un autre rapport (**Terre des Hommes 2004**) utilise la terminologie traite "hard" quand cela implique un enlèvement ou une déception résultant d'une fraude, et traite "soft" quand l'enfant quitte la maison suite à sa propre décision ou à celle de ses parents. Alors que le résultat peut revenir au même, cette distinction demeure importante lors de réflexions sur les actions à poser. Le rapport insiste également sur l'importance de différencier les enfants qui migrent à la recherche d'un avenir meilleur, et qui devraient donc être soutenus dans cette entreprise, de ceux qui sont emmenés par un tiers à des fins d'exploitation ou d'abus. Ces distinctions sont primordiales si on veut s'assurer que les mesures prises contre la traite n'auront pas un effet retord, faisant plus de mal que de bien.

Parmi les éléments avancés par les auteurs, certains pensent que :

- **On oublie le rôle d'agent des enfants** : ils sont considérés comme sculptés par la société plutôt que des agents à l'intérieur de celle-ci (Terre des Hommes, 2005).

- **Les enfants prennent une décision raisonnée** : les mesures anti-traite prises récemment, n'ont fait qu'augmenter l'exploitation qu'endurent ceux qui migrent en faisant de tous les intermédiaires des trafiquants (Castle et Diarra, 2004).

- **La migration est un processus ancien et naturel** qui est de plus en plus réglementé. Les enfants deviennent donc plus vulnérables aux trafiquants ou contrebandiers (Anti-Slavery International, 2003).

- **La traite est un enjeu important de droits humains** : la question demande des interventions mieux informées (Terre des Hommes, 2004).

- **La migration est une stratégie de survie** et un rite de passage pour les jeunes qui veulent acquérir un statut social et apprendre ce qui ne peut l'être à la maison. La plupart des actions entreprises jusqu'à maintenant étaient mal orientées et n'ont pas eu beaucoup de résultats. Elles ne s'adressent pas au problème principal qu'est la violation des droits sociaux, économiques et culturels où qu'ils puissent être (Botte, compte-rendu oral de son rapport qui n'a pas été publié).

A partir de résultats de la recherche et des éléments cités, au sujet des représentations collectives autour de la migration et de la traite des enfants, la question des postures idéologiques prônant la sédentarité des enfants et des jeunes et qui partent du postulat qu'un enfant est toujours mieux chez lui, mérite d'être soulevée. En effet, prendre comme prémisse de départ qu'il est mieux pour l'enfant de rester dans sa famille, son village ou sa région natale, nous paraît naïf (l'enfant peut très bien courir un risque dans sa famille) et condescendant (vision romantique de la vie au village comme "ce qu'il y a de mieux").

Le manque d'opportunités professionnelles pour les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non, est fortement lié au débat sur la traite des enfants. Cet élément joue aussi un rôle dans le recrutement des enfants soldats. Les deux phénomènes apparaissent comme un accès à l'argent et aux possibilités d'économie. Ces questions pointent toutefois à des enjeux économiques beaucoup plus importants tel l'accès de l'Afrique aux marchés mondiaux et la mondialisation de l'économie.

Les perceptions de ce qui est "dans l'intérêt supérieur des enfants" varient énormément et posent un défi lorsque l'on tente de respecter les critères internationaux des droits de l'enfant.

Ceci nous mène aux conceptions très différentes de l'exploitation que l'on a recensé au cours de cette recherche. Il est apparu que les expériences d'exploitation que vivent les jeunes restés au village ne sont souvent pas très différentes de celles connues par les enfants de la traite. De plus, si on suit la définition internationale de la traite, chaque enfant qui en est victime est exploité. Mais, la perception générale de quelques auteurs semble contredire ce fait. Ceci soulève deux questions : dans un premier temps, si on souhaite prendre des mesures contre la traite, on doit trouver un langage et des messages qui ont un sens pour ceux à qui on les destine. Ensuite, en quoi est-ce logique de se préoccuper d'un type de situation (les enfants de la traite) où quelques-uns seraient exploités et ne pas se préoccuper des autres qui le seraient tout aussi bien (les enfants restés au village) ?

C- Description et bilan des actions menées par les Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT)

C1- Actions d'information / de sensibilisation

**** Paroles des concernés***

- Jeune fille du Burkina Faso

"Cela a beaucoup aidé la population de Pabré parce que d'autres n'avaient jamais vu ces genres de films et théâtres, ça nous a éclaircis beaucoup sur le phénomène. Pour cela, nous vous demandons de revenir faire encore pour que ceux qui n'ont pas assisté puissent en bénéficier (...). Si c'est pas comme ça nos parents ne savent pas que les enfants souffrent quand ils sortent à la recherche de l'argent".

- Les étapes d'une sensibilisation au Mali

"Nous avons quitté ici pour aller discuter avec le Maire de Sômon. Nous avons dit beaucoup de choses et c'est comme ça qu'il a mobilisé la population du village et nous avons donné des messages d'informations contre l'exode des tout petits pour qu'ils ne sortent pas du village".

- Discussions en groupe des EJT du Niger

"S'ils partent au Bénin ou au Burkina, c'est les mêmes travaux de coton qu'ils vont refaire. Ils font les sensibilisations pour que les gens puissent comprendre que ce sont les mêmes travaux (...). Ce n'est pas le fait de rester, car même si tu restes, tu vas souffrir. Dans nos actions, on donne des informations sur ce que tu peux rencontrer là bas (au lieu de destination). Mais, si la personne part et a compris qu'elle peut avoir des problèmes là bas, elle va s'armer avant d'aller. Si je dis "armer", je parle de se préparer. Même là, c'est un début de changement".



* Résumé

Actions d'information/sensibilisation visant à :

- apporter et répandre un maximum d'informations concernant l'ensemble des dangers et risques de l'exode précoce, la traite et les violences dont les enfants et jeunes peuvent être victimes
- susciter une prise de conscience et un engagement à trouver des solutions
- développer chez l'ensemble de la population certains réflexes de méfiance et (inciter à la prudence)
- faire connaître le réseau (transnational) des AEJT, qui peut offrir une protection et des recours aux enfants exodés (diminuer leur vulnérabilité)

* *Commentaire*

Les EJT se sont donnés comme souci majeur de *rétablir la vérité en donnant des informations* sur les situations vécues par les enfants et jeunes en exode. En effet, dans la plupart des cas, la représentation que se font les populations de l'exode, est systématiquement basée sur les récits qui leur sont rapportés par des enfants ou parents de ceux qui sont déjà partis en exode et revenus. Or, ces récits ne reflètent pas toujours la réalité et vont même jusqu'à étayer l'idée que l'exode ne comporte que des aspects positifs. Par exemple, souvent quand on parle de l'exode, on fait fi de comment l'enfant fait pour avoir de l'argent et dans quelles conditions il vit. Cette "désinformation" tend à alimenter l'imaginaire collectif et les espoirs de ceux qui n'en ont pas fait l'expérience et donc à encourager de potentiels nouveaux départs.

Ces campagnes d'information/sensibilisation visent donc en premier lieu à *sensibiliser les familles* et le groupe tout entier, mais aussi à *informer les candidats au départ* de ce qui, potentiellement, les attend.

Ainsi, pour *amener les populations à comprendre les messages* et à adhérer aux campagnes de sensibilisation et d'information, les EJT ont utilisé des langues locales, des personnes ressources locales et des supports de communication adaptés aux réalités locales pour communiquer et sensibiliser (chants, sketches, animations en grand public avec ou sans sonorisation, échanges porte à porte/ bouche à oreille, causeries débats, émissions radio/télévision, jeux (question réponse), projections des films, bandes dessinées, confection et installation des panneaux sur les frontières à l'entrée et à la sortie des villes, témoignages des victimes de l'exode et de la traite, etc.). Les EJT profitent également de leurs activités de loisirs, de sports (football), des célébrations des journées thématiques ou de leurs ateliers de formation et rencontres pour passer des messages.

Ils font également preuve de patience et de courage en *développant des dynamiques de recherche de solutions* face aux difficultés rencontrées. Lors de ces campagnes de sensibilisation, ils expliquent à la population comment intervenir, comment écouter, et qui doit être impliqué pour réduire les risques.

Ces actions de sensibilisation et d'information sont faites de *deux manières complémentaires à savoir les sensibilisations planifiées et celles permanentes, quotidiennes et de proximité.*

Les *sensibilisations planifiées* se font généralement à travers les émissions radio, les projections de films, les débats, les sketches, les caravanes, etc. Elles sont réalisées grâce à l'appui des partenaires au développement ou sur les "fonds propres des AEJTS".

Les *sensibilisations permanentes, quotidiennes et de proximité* au sein des groupes de base, des lieux de travail, des familles, entre amis, se font de jour comme de nuit et ne font l'objet d'aucun financement. C'est généralement à travers elles que les EJT portent l'information partout où ils sont en motivant les uns et les autres à agir, dénoncer et rechercher des solutions

C2- Création de groupes de base

*** Paroles des concernés**

- EJT du Niger

"Nous avons eu des contacts avec des jeunes de Makalondi, où se trouve le poste frontalier entre le Niger et le Burkina Faso. Avec ces jeunes, nous organisons des rencontres d'échanges en leur rendant visite régulièrement et ils nous ont accueilli au début avec un groupe de 4, 6 personnes. Lors de ces visites, nous échangeons sur l'association, l'historique de nos 12 droits, pourquoi nous les avons identifiés, comment nous sommes organisés à Niamey et les activités que nous menons autour de ces droits.

Petit à petit, après 2 à 4 visites, ils ont commencé à s'intéresser et à avoir l'esprit de s'organiser. Alors, nous nous sommes donné des objectifs et un plan de rencontres. Nous les avons invités à participer à nos actions de formation et autres. Avec eux, nous réalisons des séances de sensibilisation sur la traite et l'exode précoce, un peu partout dans la ville de Makalondi et dans d'autres à côté.

Ils en sont arrivés à la création de 6 groupes de base dans lesquels ils font des cotisations. Ils ont mis sur pied un bureau qui coordonne la base et mène des réunions régulières. Ils mènent aussi des actions de solidarité et d'entraide envers les populations du village. Lors d'une rencontre avec eux, nous avons échangé sur "le droit à rester au village, à ne pas s'exoder". Nous leur avons expliqué qu'on a le droit de rester dans nos localités pour exercer nos activités en toute sécurité. Nous avons touché les causes et conséquences de l'exode et l'existence de phénomènes d'exploitation, de violence, de traite et d'exode précoce. Effectivement, ils nous ont fait savoir qu'en ce moment, la plupart des jeunes de la ville partent en exode dans les pays voisins comme le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire.

Ils nous ont dit qu'ils restent au village et qu'ils nous ont compris. Ils nous ont même témoigné des cas vécus par certains d'entre eux. Ils nous ont aussi

dit qu'ils sont parfaitement d'accord et qu'ils réfléchissent sur la recherche d'actions, même sans nous et lors de leurs réunions, ils continuent la réflexion. C'est alors que dans les groupes de base, a commencé un processus de recherche action qui a impliqué les aînés des villages.

A la fin de leur réflexion sur la question "qu'est ce qu'il faut faire en restant au village ?", il a été décidé de profiter des marchés hebdomadaires tournants dans la zone, de la forte demande de légumes et fruits dans cette région caractérisée par un climat de type sahélien pour faire le jardinage comme Activité Génératrice de Revenus de groupe. Les revenus de cette activité sont répartis entre les membres du groupe mais, également, alimentent la caisse des EJT qui contribue, à son tour, aux actions d'utilité publique dans le village. C'est le cas de la réparation du puits utilisé par l'ensemble des habitants à côté duquel se trouve le jardin des EJT. (...)

Les enfants et jeunes du village de Oufouanou, avec l'assistance d'adultes comme conseillers, nous ont montré que cette année, leur village n'a pas enregistré de départ vers les autres pays. Ils ont décidé de faire du jardinage autour du puits du village, de la vente de bois mort et de l'élevage.

Ils ont mis en place une caisse de solidarité dans laquelle ils cotisent 100F par mois. Nous avons compris que ces AGR sont individuelles mais pour le jardinage et la vente de bois mort, ils les font collectivement et s'organisent entre eux pour les gérer. (...) Ils souhaitent avoir des métiers et des points d'alphabétisation pour renforcer leurs initiatives".

- Garçon de 16 ans Porto Novo, Bénin

"D'où ma présence au sein de l'Association. On m'y aide et je me retrouve tel que je voulais maintenant. Si je vois un enfant qui a des blessures sur le corps, des cheveux ébouriffés, je lui parle et l'exhorte à venir dans l'AEJT pour être à l'aise. (...) Quand j'ai intégré l'AEJT, j'ai commencé mon apprentissage et me sens beaucoup plus à l'aise dans ma maison que je ne l'ai été avant. Je fais alors venir d'autres enfants de ma situation pour qu'ils jouissent aussi de ces avantages. Mes droits sont respectés".

- Fille "exodée", Côte d'Ivoire

"Dans mon lieu de travail là, ce qui était dangereux, c'est à cause de mon âge, parce que quand je suis allé chez elle (la tutrice) j'avais 13ans, et puis le travail était trop. Il faut se lever à 4h00 du matin essuyer, balayer, laver les assiettes il faut s'occuper du ménage d'une maison et puis aller s'occuper d'une autre maison encore (la tutrice encaissait son salaire), faire le ménage, laver les enfants, les accompagner, aller les chercher à midi venir faire la cuisine. Quand je me lève à 4h si je suis rentrée tôt à la maison c'est 22h. Souvent, je rentre à minuit. (...) Ils m'ont sensibilisé et m'ont inséré dans l'association. Au début, je ne prenais pas ça au sérieux. Je venais pour me

distraire, me faire de nouveaux amis et après, je me suis rendu compte que ce que j'ai subi avant, c'était l'exploitation. Ils m'ont expliqué pourquoi ils ont créé ces 12 droits. L'association m'aide à terminer mes études, elle m'aide un peu un peu, chaque soir à prendre mes cours, l'association aussi me forme dans Internet,..."

* **Résumé**

La création de groupes de base est en amont et en aval de l'exode

- **dans les villages**, pour retenir les enfants et jeunes dans leurs localités, renforcer leur organisation, les encourager à mener des initiatives dans leur localité.
- **en ville**, (quartiers, lieux de travail comme marchés, ateliers, gares routières) afin de les sécuriser contre les abus, leur offrir des recours et des alternatives.

* **Commentaire**

Il existe environ 1026 groupes de base⁸ au sein du MAEJT dont les trois quarts sont en Afrique de l'Ouest. Ils regroupent des EJT souvent déjà organisés entre eux, sur la base d'une même origine, d'un même métier, d'un même lieu de travail, ou d'un même lieu d'habitation. Ils représentent l'essence et la première agrégation solidaire fédérée par le Mouvement.

Les EJT d'un groupe de base constituent un groupe qui mène des activités et contribue à résoudre des problèmes identifiés par le groupe. Les groupes de base constituent un espace de sociabilité pour les jeunes qui s'organisent autour de cercles composés de leurs pairs, vivant les mêmes réalités et partageant la même ambition, celle de participer à la promotion de leurs droits.

Nous pouvons qualifier ces groupes de base comme des espaces :

- d'informations et d'éducation par des pairs (amis)
- de partage de la similarité de condition
- de partage sur les problèmes, d'écoute et de médiation dans la résolution des conflits familiaux ou extrafamiliaux
- d'animation, d'expression et de solidarité
- de revendication des droits et d'exercice de la citoyenneté

⁸Estimation lors de la Commission Africaine du MAEJT en mars 2008

Ces espaces se fondent sur l'existant (groupes naturels, proximité géographique). Ils fédèrent les énergies et solidarités et renforcent les enfants (moins de vulnérabilité).

Leur création dans les villages, relève de l'échange entre les EJT et les enfants et jeunes ou "jeunesse du village". Cet échange suit les premiers contacts à l'occasion des "actions d'information/sensibilisation", et découle d'un intérêt commun à les poursuivre. A un certain stade de cet échange, les uns apportent aux autres un "encouragement", mais également une "méthode" pour mieux réfléchir et affronter leur situation en recherchant des solutions à leur portée. Eventuellement, la "jeunesse du village" peut décider de se constituer en "groupe de base EJT" pour signifier son adhésion aux objectifs et dynamiques du MAEJT.

Si certains enfants villageois choisissent l'exode, ils savent qu'ils pourront compter sur les groupes de base et AEJT là où les portera leur aventure, pour éviter l'isolement et les risques qu'il comporte.

C3- Actions d'écoute et de soutien

*** Paroles des concernés**

- Fille "exodée" de Côte d'Ivoire

"Donc un soir, mon oncle (de confiance) dit qu'il va sortir avec moi. Je n'ai pas accepté, il a voulu me frapper. J'ai fui et je me suis retrouvée dans un coin que, moi-même, je ne connaissais pas. Le matin, j'ai pris la route et marché. Je me suis retrouvée dans un village appelé Aboisso. J'ai croisé un homme sur la route et lui ai expliqué mon problème. Il m'a envoyé dans un centre appelé "EJT". Là bas, on s'occupe de tous les enfants. J'ai donc expliqué mon problème et ils se sont occupés de moi. J'ai mangé et dormi ; je me suis habillée et ils m'ont ramené dans mon pays. C'est là que j'ai retrouvé mes parents".

- Enfant rapatrié au Burkina

"Mais quand les policiers nous ont conduit chez eux, au lever du jour, ils nous ont effrayé en disant qu'ils vont nous tuer, nous les burkinabés. Un homme est venu nous conduire à Niangoloko (frontière Burkina-Côte d'Ivoire). Là bas, une femme nous a accompagné pour venir à Koudougou, ici. (...) Les EJT ont d'abord mené des entretiens individuels pour connaître les noms, prénoms et la provenance. Ils ont causé avec tout le groupe sur le motif de nos départs et avoir une information sur l'exode précoce et la traite des enfants. Un des membres a passé toute la nuit avec nous et le lendemain ils nous ont donné de quoi nous laver. Nous avons mangé et enfin, ils nous ont accompagné en

famille. Trois mois après, ils sont revenus me conduire pour me mettre à la mécanique et je travaille là bas".

- Fille "exodée de" Côte d'Ivoire

"(...) Le tonton était un EJT, je ne pouvais pas charger la bassine ; j'ai dit "tonton décharge moi je suis fatiguée et il m'a déchargée". Il m'a demandé, tu travailles chez qui ? Le tonton et moi on est partis chez la femme, là il a dit "madame ne maltraitez plus l'enfant, un enfant comme ça vous le maltraitez, c'est pas bon". Elle n'a pas voulu comprendre. Mais après, il est venu avec d'autres enfants et jeunes pour parler et puis ma patronne a accepté. Cette femme a dit "cet enfant est bon pour travailler, je ne vais plus le maltraiter".

- La situation d'une fille" exodée" au Bénin racontée par les EJT

"(...) On a rencontré une fille âgée de 13 ans qui vendait des beignets, on lui a demandé pourquoi elle ne part pas à l'école à son âge ? Elle nous a dit que son papa l'a confié à un de ses amis qui lui a promis de l'aider à continuer ses études à Porto Novo. La fille à étudié pendant un (1) an, elle a eu son CPE (Certificat de Premières Etudes pour aller en 6ème). Et le Monsieur lui a dit que ce n'est plus la peine de continuer les études, qu'elle doit accepter car elle est loin de chez elle. Après, il lui propose de l'inscrire dans un atelier pour apprendre un métier, pendant ce temps, les enfants du Monsieur continuent d'aller à l'école. (...) Quelques temps après, la femme du Monsieur a commencé à faire des beignets à donner à la fille pour aller vendre. Elle a fait cette activité pendant 2 ans sans salaire, et elle dit que ses parents ne sont pas informés qu'elle ne part plus à l'école.

Le Monsieur est Inspecteur de l'Enseignement primaire. (...) Nous sommes partis le rencontrer chez lui. On lui a expliqué de telle manière qu'il ne croit que c'est la fille qui nous a raconté son histoire. Le Monsieur a confirmé que ce n'est pas normal de sa part mais que son problème se trouve au niveau des moyens qu'il n'a pas. Et il dit que, comme la fille n'a pas de salaire, ils ont épargné l'argent de la vente de beignets pour qu'elle apprenne un métier et puisse s'installer après la formation. (...) Ensuite, le Monsieur a rendu compte à sa femme et ils l'ont placée en apprentissage tout en la laissant chez eux".

- EJT du Mali

"Elle n'a eu que l'argent du premier mois depuis lors, sa patronne a refusé de lui donner le reste. J'ai échangé avec la fille pour connaître chez sa patronne et lui demander si je peux intervenir. C'est comme ça que le lendemain, je ne suis pas parti au travail, je suis parti voir mes grands frères de l'AEJT et, avec eux, nous avons joint MALI ENJEU à nous, et sommes allés voir la patronne. Nous avons tout fait, la femme a refusé de donner l'argent. A ce moment, nous avons été obligés d'aller voir la Directrice de la Promotion de

Femme et de l'Enfant pour qu'elle intervienne aussi. La Directrice a convoqué la femme ; c'est là que la patronne a donné un peu. C'est moi qui ai récupéré le reste de l'argent et je suis parti lui remettre dans leur village. Après avoir remis l'argent de la fille, j'ai parlé avec les parents pour leur dire beaucoup d'autres cas encore plus graves que ça".

*** Résumé**

Les actions d'écoute et de soutien sont d'ordre moral, social et économique.

- Elles sont menées dans des points d'écoute ou en se déplaçant vers les lieux où les enfants se retrouvent et travaillent, ou à l'occasion de diverses rencontres "au quotidien", ou encore au cours du rapatriement (en collaboration avec les autorités qui rapatrient).

- Les EJT identifient "les amis" qui ont des problèmes et les aident à trouver des solutions.

- Parfois, celles-ci ont caractère "d'interventions" auprès de leurs patrons, ou parfois, dans l'appui à la réalisation du projet choisi par l'EJT (retour en famille, apprentissage, activité économique alternative)

*** Commentaire**

Des dizaines de milliers d'actions d'écoute se sont déjà déroulées au plan individuel et collectif dans les pays où les EJT sont engagés.

Les étapes essentielles des actions d'écoute menées par les EJT sont :

a) *Ecoute, conseil et orientation* : identification des enfants "exodés", travail d'approche de ces enfants aux endroits où ils se trouvent (rue, marchés, lieux de travail), mise en confiance, collecte d'informations sur le vécu et l'histoire personnelle de l'enfant développement de la relation, efforts de suivi régulier des enfants,...

b) *Prise en charge en cas d'urgence (nourrir loger)* : aide économique des enfants par les capacités individuelles (partage de ce qu'on a) ou par la caisse commune alimentée par les cotisations des membres des AEJT, pour les retours dans les familles ou pour l'orientation vers des structures capables d'appuyer les formations et mises en apprentissage.

c) *Protection et recherche de solution* : travail de suivi des enfants sur la durée, signalement des enfants en difficulté, aide aux démarches administratives (demandes d'extraits de naissance, ...), travail de coordination/collaboration (voire sensibilisation) avec les autorités publiques.

Mais ces actions ne se déroulent pas dans un ordre immuable, ni selon une planification stricte. Elles sont surtout le "quotidien" des EJT, qui là où ils sont, et là où ils se déplacent, rencontrent chaque jour des enfants, dont certains leur paraissent exprimer dans leur comportement et attitude, voire leur tenue ou leur état physique, un désarroi ou des difficultés. C'est surtout l'expression d'une disponibilité et d'une attention voire d'un regard particulier envers ces derniers, qui est à la base de la confiance nécessaire à l'écoute. L'idée que l'autre est soi même "une ou un ami" voire un "parent" qu'il faut soutenir, et avec qui partager.

Si des structures ("points d'écoute", parfois très sommaires) ont été bâties, c'est surtout la stratégie globale "d'aller vers" qui s'est développée et a produit de l'impact.

C4 - Développement de partenariats

*** Paroles des concernés**

- Discussion entre des transporteurs du Niger

"Le cas d'un enfant enlevé par une personne dans un véhicule non identifié. Mais après quelques contrôles sur la route, il était obligé d'abandonner l'enfant. L'enfant est allé vers les transporteurs qui l'ont ramené dans sa famille. (...)

On écoute d'abord l'enfant, on demande son identité, d'où il vient et après on fait au chauffeur un papier signé par les autorités pour ramener l'enfant. Arrivé à destination, le chauffeur contacte le Syndicat des Transporteurs de destination pour qu'ils poursuivent l'affaire. Après le retour de l'enfant, nous faisons un suivi avec le Syndicat ou les policiers du lieu de destination.

C'est avec l'expérience et la formation qu'on a eu et que les enfants EJT ont partagé avec nous et notre propre volonté. (...)

Oui, comme le disait mon ami, les moyens que nous utilisons viennent de la visite des EJT. (...)

Moi je ne sais pas beaucoup de chose sur les actions des EJT. Je sais que les EJT ont beaucoup contribué pour que les parents prennent conscience du phénomène afin qu'ils assurent la protection de leurs enfants à Malbaza".

- Un Commissaire du Bénin

"J'ai 46 ans, je suis Commissaire à la police Je suis marié père de 4 enfants. (...) Sur le terrain, les EJT abattent un travail formidable même si ce travail n'est pas encore très visible à tous les niveaux. Mais il faut espérer que d'ici là, ces actions porteront leurs fruits. Oui! les EJT peuvent être en amont et en aval de cette lutte dans la mesure où ils peuvent expliquer à leurs pères

les attitudes à tenir, et à leurs frères, le comportement à adopter une fois sortis".

- Un EJT au Mali

"Il y'avait un Maître coranique Mossi qui avait beaucoup de talibés et il les maltraitait trop. Quand ils sortent de chez lui le matin, c'est la nuit que les enfants rentraient. A leur retour, comme il avait fixé un montant que chacun devrait amener avec lui, si quelqu'un ne s'en acquittait pas, il le battait. Quand j'ai remarqué ça, j'en ai parlé à d'autres membres de l'AEJT et nous sommes partis voir certains services (Mali Enjeu, la Police et la DRPFEF). Depuis notre intervention, plusieurs talibés sont rentrés chez eux et vraiment, ça va un peu avec les enfants, maintenant".

*** Résumé**

Les EJT développent des partenariats ; ils recherchent les alliances et collaborations avec des acteurs divers pour :

- faciliter la communication, porter l'information partout,
- motiver les uns et les autres à agir, et dénoncer,
- rechercher ensemble des solutions, fédérer les énergies, développer des synergies d'action, mobiliser des ressources (chacun apporte sa contribution),
- favoriser le dialogue et la solidarité intergénérationnels

*** Commentaire**

Si les EJT prennent leurs propres initiatives pour mener les diverses actions décrites plus haut, ils n'ont nullement la prétention d'être au début et à la fin de tout. *Ils se font connaître et nouent des alliances, collaborations et partenariats avec les acteurs divers, des enfants aux adultes, de la base à l'autorité: forces de l'ordre, ONG et Centres d'accueil existant, chefs traditionnels, transporteurs, relais de lutte contre la traite mis en place par les autorités, mamans, groupements de femmes, associations de jeunes et d'enfants, autres services de l'Etat, structures de ressortissants des régions ou pays d'origine des enfants, consulats, etc.*

Leur conviction est que "l'union fait la force", et que tout doit être conjugué pour améliorer la situation. Ils se voient donc comme l'un des rouages de la lutte, avec leur propre identité, leurs moyens et leurs limites.

C5- Acquis

* Paroles des concernés

- Un gendarme au Bénin

"Je suis un gendarme (...). Ils font des réunions or, c'est en faisant cela que de bonnes initiatives sortent. Au cours de leurs réunions, ils parlent des droits des enfants ; l'enfant doit être scolarisé et doit manger quand il est placé chez quelqu'un. Ils parlent aussi de la maltraitance des enfants. Et quand ils parlent de ces choses, je suis fier d'eux. Quand l'enfant n'est pas scolarisé, il doit quand même apprendre un métier. Donc nous ne voulons pas des enfants qui n'ont rien appris ; des enfants désœuvrés. Ce qu'ils font et que j'ai beaucoup apprécié, c'est qu'ils cotisent 10 F chacun et font du commerce en ayant espoir que cela va leur générer des bénéfices. Donc, cela me permet de dire qu'il y a l'amour fraternel qui existe entre ces enfants là. Nous les parents, devons encourager ces enfants ; ce qui va leur permettre de redoubler d'efforts dans leurs différentes activités. Notre accompagnement va permettre aux enfants timides de devenir très habiles et aux enfants très agités de maintenir le cap".

- Un chef coutumier au Burkina Faso

"Je suis le chef coutumier de Pabré Naba Guigmdé (Lion) Village de Pabré (...). Oui! C'est vrai, ils ont eu même à projeter des films. Ce sont eux même qui sont allés dans les villages environnants et l'ont fait pour montrer les images à ceux qui n'ont pas pu effectuer le déplacement. Lors de leur passage à Pabré, ils ont organisé des kermesses pour sensibiliser. (...) Quand tu n'es pas alphabétisé, tu n'as pas de savoir et si on ne te montre pas aussi tu ne peux pas savoir. Donc, les activités qui ont été menées, ont ouvert les yeux des populations sur le mal. C'était un grand succès et les gens ont bien apprécié".

- Président adjoint de la jeunesse d'un village au Mali

"Je suis le président adjoint de la jeunesse de Herèmakono. Ce que je sais, c'est que depuis que la "caravane" des EJT est passée ici et ils nous ont donné des informations avec des animations et des causeries sur l'exode des enfants. Là où nous sommes aujourd'hui, en tout cas, tu peux fouiller notre village pour chercher un enfant qui a quitté pour aller en exode, tu n'en trouveras presque pas. C'est rare, car les messages ont été bien compris. Je veux dire que les enfants mêmes ont compris ce qui les attend à l'exode. Pour cela, les enfants ne partent plus. Et si tu ne pars pas en exode, tu peux faire quelque chose ici. Désormais, les enfants l'ont compris".

- Papa villageois du Bénin

"La fois passée, ils ont fait une réunion et j'y ai assisté. Ils ont eu à dire que celui qui a créé l'Association, voulait leur envoyer de l'argent pour mener des activités. Certains enfants apprennent la préparation du savon. L'Association fait tout pour permettre aux enfants d'apprendre à mener des Activités Génératrices de Revenus afin de les empêcher d'être victimes de l'exode précoce. J'ai beaucoup apprécié leur façon de faire. C'est pourquoi, lorsque les enfants se réunissent, nous les assistons et leur donnons des conseils sur ce qu'ils veulent faire".

- Fille du Niger

"Je suis sensibilisée, je sensibilise les autres filles. Je suis contente de ce que je fais car cela me permet de me sentir utile et d'aider les autres filles. Je sais maintenant comment vivre en société et en famille. (...) Moi, avant, je ne savais pas si quelqu'un peut prendre un enfant de quelqu'un pour l'exploiter. Mais, c'est comme si maintenant ils m'ont ouvert les yeux pour voir quelque chose qui est proche de moi".

- Enfant du Bénin

"Oui, dans cette Association, j'ai connu un changement de comportement. J'informe mieux mes autres camarades qui sont actuellement aux champs. L'Association apporte aussi de l'aide pour la scolarisation des enfants".

- EJT du Burkina

"Je crois qu'aujourd'hui, moins d'enfants partent selon ce que nous entendons de la bouche des villageois eux-mêmes. Beaucoup d'enfants qui partaient et revenaient pendant la saison des pluies, ne sont plus repartis". Des groupes de base et des Associations se sont formés pour continuer le travail que nous avons commencé. Certains s'organisent pour faire des activités collectives pendant la mauvaise période (après les récoltes) (...). Oui, si vous tournez un peu, vous verrez qu'il y'a beaucoup plus de hangars dans le marché qu'avant. Les enfants et jeunes cherchent à trouver quelque chose à faire dans leurs villages. Et je crois que petit à petit, les populations seront toutes conscientes du problème".

* *Résumé*

Les acquis principaux vis-à-vis des communautés sont :

- l'adhésion et l'implication autour des actions des EJT
- l'accès à l'information et le renforcement des capacités
- l'amélioration de l'attractivité de la vie dans certains villages, et le frein de l'exode des enfants et jeunes
- l'émergence de nouvelles formes de solidarité
- le passage du statut de "victimes" à celui "d'acteurs"

* *Commentaire*

Au sein des communautés, l'analyse des témoignages et des actions concrètes sur le terrain, permet de mettre en exergue un certain nombre d'acquis dont, l'adhésion autour des actions des EJT, les connaissances et informations sur l'exode et la traite, et les améliorations dans les villages.

==> Adhésion des communautés autour des actions des EJT

Malgré les décalages entre les positions des EJT (promotion des droits individuels, du "droit à rester au village, à ne pas s'exoder") et les principes, valeurs et pratiques locales (valorisation ou reproduction des qualités humaines favorables à la cohésion sociale - reposant sur l'autorité des personnes âgées - et les traditions locales de migration et de confiage des enfants) sans parler des suspicions initiales (voire "difficultés"), *les actions ont permis de développer des dialogues et collaborations avec les communautés.*

Aussi bien au cours de la collecte d'informations sur le terrain que des ateliers nationaux d'analyse participative des données, les communautés ont affirmé avoir été très heureuses de pouvoir bénéficier des campagnes de sensibilisation menées par les EJT ; et ce, tant pour leur efficacité constatée que pour la diversité des thèmes abordés. Nombre de personnes interrogées réclament la multiplication de ces campagnes et l'extension des zones bénéficiaires aux plus reculées, mais aussi la poursuite des sensibilisations concernant des thèmes tels que les mariages forcés ou bien encore la prévention contre le VIH/Sida.

==> Connaissances et informations des communautés sur l'exode et la traite

En s'organisant pour débattre de leurs problèmes, les EJT ainsi que les populations *se sont donné les moyens de se défendre eux-mêmes* en renforçant leurs capacités à partir des interactions quotidiennes et des formations planifiées (groupe d'appui technique, formations en communication, alphabétisation), et à travers les discussions, les actions de terrain et les débats au cours des sensibilisations.

Globalement, les communautés disent avoir :

- Eu accès à l'information sur les situations réelles vécues par les enfants et jeunes en exode
- acquis des attitudes de prudence, d'alerte et de dénonciation
- cherché à s'informer sur les doutes (on essaye de mieux s'informer sur les situations des enfants partis en ville)
- renforcé leurs capacités sur comment intervenir, comment écouter, qui impliquer pour réduire les risques ?

==> Des améliorations rendant la vie un peu plus attrayante dans les villages

Au sein des communautés villageoises, avec le développement des groupes de base et les relations avec les enfants et jeunes dans 150 villages environ, plusieurs activités ont été entreprises par les enfants et jeunes villageois qui ont produit quelques changements :

- les activités de jardinage, d'élevage, les champs collectifs, transformations de produits locaux, avec le conseil des parents (qui sensibilisent les autres) se sont développés. Elles ont apporté un peu plus d'argent au village
- les actions d'animation, de loisirs, tournois sportifs, théâtres, fêtes que seuls les "plus grands" organisaient auparavant
- les activités d'alphabétisation, de scolarisation, de formation (méthodologique pour analyser leur propre situation et trouver des réponses, marketing)
- le dialogue adultes/enfants, les enfants s'expriment mieux, les parents les écoutent plus, et les soutiennent (présence des parents aux activités des groupes de base)

- une augmentation de la communication entre enfants et jeunes restés au village et partis en ville (information circule mieux)
- une plus grande ouverture : les membres villageois des groupes de base ont l'occasion de se déplacer pour échanger avec d'autres villages et avec leurs amis dans les AEJT des villes (et des autres pays)

Ces quelques améliorations rendent la vie dans les villages un peu plus attrayante et induisent une diminution du désir de partir.

Les enfants qui décident de "voyager" sont mieux armés et informés pour leur voyage. Ils seront moins isolés, car ils ont des contacts des AEJT dans les zones d'exode.

Parmi les enfants et jeunes

==> Emergence de nouvelles formes de solidarité

Parce qu'ils créent des espaces d'échanges et d'expression pour les enfants et jeunes, le travail des AEJT contribue à faire émerger de nouvelles formes de solidarité communautaire (solidarité générationnelle et de condition) qui répondent à leur besoin de sortir de l'anonymat et de l'isolement qu'ils disent subir. En effet, il semble que le travail des EJT permet l'émergence de nouveaux liens sociaux, venant se superposer à ceux préexistant dans le groupe. En ce sens, les EJT participent au renforcement des formes de solidarité et de cohésion sociale des communautés.

==> Donner un nouveau sens à sa vie en passant du rôle de victime à celui d'acteur

Les apports personnels recensés auprès des enfants et jeunes leur ont permis:

- de développer leur conscience critique et analytique, leur esprit d'initiative et de gestion
- d'apprendre des pratiques de gouvernance collective
- d'apprendre à lire et écrire
- de développer les capacités d'expression et de communication
- de développer toutes sortes d'initiatives économiques et sociales qui leur font se sentir et être "acteurs", et qui leur donnent le courage de progresser

C6- Difficultés principales

- Participantes et participants à l'atelier sous régional (Bamako)

"Les premiers contacts de création d'un groupe au village ne sont pas faciles avec "le droit à rester au village, à ne pas s'exoder". Les parents surtout, réagissent de façon négative pour accueillir les EJT. Simplement, parce qu'ils pensent que les EJT sont venus empêcher à l'enfant de sortir. Alors, pour eux, les EJT sont contre le développement des enfants et du village en général".

"Dans certains villages, les parents se plaignent du fait qu'on ne peut plus faire de corrections aux enfants qui connaissent leurs droits. Pour eux, c'est une façon de rompre l'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants. Et les EJT sont donc perçus comme un danger pour l'éducation de leurs enfants".

"D'autre part, dans les villes, certains patrons et tuteurs d'enfants se plaignent et interdisent aux EJT d'approcher leurs apprentis et de les intégrer dans les groupes de base, pour simplement protéger leurs intérêts acquis sur l'enfant (le temps de travail, les services offerts et les économies)".

"Il y a des lois en contradiction avec les solutions que nous proposons, mais aussi des limites dans nos responsabilités. Exemple : souvent, tard dans la nuit les EJT prennent contact avec des victimes. Ils les orientent vers les services d'accueil et les commissariats qui ne sont pas en service ou n'ont pas le droit d'accueillir la nuit. Par pitié, ils ramènent la victime avec eux sans autorisation officielle. Ce qui est perçu comme un risque, parfois un problème, une fois que l'enfant va à la police".

- Vice Maire de Gaya, Niger

"Les actions des Enfants et Jeunes Travailleurs, doivent s'orienter surtout vers la sensibilisation à travers des sketches, théâtres et informations pour sensibiliser les parents. En 2006, il y avait la mission de sensibilisation à l'intérieur des villages, des quartiers de Gaya. Ce qui a beaucoup épaté et plu aux populations. Cela a permis aux parents de prendre conscience, de mesurer l'état du phénomène. Malheureusement, il n'y avait pas de suivi et tout était tombé dans l'eau. Je suis convaincu que s'il y avait un suivi, ne serait ce que de temps en temps, que des missions de l'extérieur viennent voir ce qui se passe et les guider ou encore les appuyer en moyens, vous voyez, ça allait encore pérenniser les actions. Malheureusement, on fait une action ponctuelle, on laisse passer. Un an après, on vient, on dit qu'on va évaluer, évaluer quoi ?".

- Point focal EJT, Burkina

"Pour convaincre ces personnes, les EJT réalisent des actions qui contribuent au bonheur des parents et des patrons. Des actions humanitaires sont menées (aider l'enfant à accomplir des tâches pour son patron ou ses parents, cultiver les champs du papa, participer et contribuer aux cérémonies familiales, tenir des réunions tournantes dans les ateliers et domiciles des EJT, etc.). L'idée est de leur faire comprendre qu'ils doivent être de bons amis avec les enfants qui peuvent avoir certaines opportunités (se former, voyager, avoir des contacts, etc.)

Comme ça, ils ont confiance car ils sont attirés par ces éventuels intérêts qu'ils peuvent avoir avec ces enfants. Une certaine concurrence s'installe pour conserver les relations avec les EJT qu'on sollicite le plus souvent ou qu'on invite à des repas communautaires.

Certains enfants et jeunes utilisent ces services pour des activités personnelles, ce qui donne une autre image du groupe de base aux parents et patrons. D'autres enfants en profitent pour désobéir à leurs responsables.

Face à cela, les EJT n'hésitent pas à organiser des réunions avec les parents et patrons (responsables de ces enfants) pour les informer des attitudes négatives de leurs enfants. En présence de leurs enfants, les EJT leur demandent de présenter leurs excuses et retrouver des attitudes honnêtes : pas de honte, pas de tabou du moment où l'enfant à envie de continuer avec ses amis".

* **Résumé**

Parmi les multiples difficultés rencontrées par les EJTS (qui en ont l'habitude), les domaines principaux identifiés sont :

- Une certaine méfiance initiale s'est manifestée : leur action a été confondue à celle d'acteurs "plus généreux". Les populations attendaient des "retombées matérielles" de leurs interventions.
- Leur légitimité a été parfois contestée par certaines autorités ou partenaires, gênés de les voir "entrer en jeu" ("des analphabètes veulent nous faire la leçon").
- Les AEJT n'ont pas toujours eu les moyens ou la constance de "suivre" leurs actions.

Face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions, les EJT ont toujours essayé de développer des dynamiques de recherche de solutions collectives, en associant étroitement leurs interlocuteurs pour leur faire sentir "la différence" de leur approche.

* *Commentaire*

■ **Difficultés liées aux actions de sensibilisation**

Les EJT eux-mêmes, disent qu'au cours des sensibilisations, les gens disent "vous êtes des politiciens". Les communautés les prennent pour les agents des ONG riches en leur demandant d'apporter du pain, du riz et des sandwiches. Mais, au lieu de tout cela, ils apportent les droits.

Ce décalage entre les positions des EJT et d'autres pratiques locales, déçoit les communautés qui n'y croient pas et pensent (dans un premier temps) que les EJT sont envoyés par le gouvernement et privilégient leurs propres intérêts au lieu de partager les ressources (pourtant inexistantes) avec eux.

Initialement, ils ont parfois été perçus comme des "policiers ou des espions".

Egalement, les EJT ont indiqué que parfois, ils ont enregistré le boycott de leurs actions de sensibilisation par certains chefs traditionnels. Ils disent que ces derniers demandent des boissons et autres (on ne parle pas au chef les mains vides).

Aussi, il faut reconnaître que la collaboration et le financement n'ont pas bien marché dans tous les pays : difficultés à être acceptés par des acteurs de lutte surpris, voire dérangés par leur présence ; le fait qu'ils soient perçus (de par leur nom) comme encourageant le "travail des enfants".

■ **Légalité, légitimité des actions et crédibilité du discours des EJT**

Compte tenu de leur rôle d'acteurs (dans la lutte contre l'exode précoce et la traite des enfants), notamment de leur posture de dénonciateurs des cas d'abus et de médiateurs entre ceux qui sont affectés, ceux qui sont responsables et ceux qui sont chargés de sécurité, de protection et de justice, les EJT ne sont pas toujours bien appréciés par l'ensemble des acteurs. Ils disent entendre souvent des propos du genre :

"Tu es qui pour me dire de prendre soin de mon enfant ?" "Est-ce que c'est ton problème si je bats mon enfant,..." "Tu n'es même pas allé à l'école et tu veux me parler des droits de l'enfant, etc."

De plus, les EJT agissent "informellement et spontanément", ce qui peut les mettre en porte à faux avec la "légalité". Par exemple, s'ils partagent provisoirement leur chambre avec un enfant exodé et sans toit, on peut le leur reprocher au nom de la "légalité".

■ Difficultés et dynamiques de recherche de solutions

A notre connaissance, les actions menées par les EJT l'ont été à partir de leurs expériences et outils habituels (démarche empirique, Recherche Action Participative -RAP) sans s'encombrer d'une "réflexion théorique" de départ sur l'approche des communautés et les pratiques d'intervention. Globalement, ils ont tout bonnement "plongé dans le tas" en y rencontrant de nombreuses difficultés sans pour autant se décourager. A chaque fois qu'ils ont buté sur un obstacle, ils en ont discuté, puis ils ont essayé d'y remédier en s'efforçant de développer des dynamiques de recherche de solutions.

Par exemple, les explications dans les langues inconnues étaient difficiles, ce qui les a poussés à rechercher des intermédiaires et des termes appropriés.

Lorsqu'ils ne sont pas assez écoutés, n'obtiennent pas la pleine confiance et la collaboration des adultes, des autorités, des autres enfants et jeunes, etc. les EJT ne se découragent pas. Ils apportent des réponses : nettoyage des quartiers et des places publiques et services, participation des membres du Groupe aux cérémonies familiales, médiations dans les conflits familiaux et extrafamiliaux, collaboration avec les adultes, les autorités, actions de solidarité et d'entraide à l'endroit des adultes, aider à labourer gratuitement les champs des alliés pour compenser le temps perdu en allant participer aux activités des EJT, etc. et ceci jusqu'à convaincre par les "faits" de leur bonne volonté, et du sérieux de leur engagement.

Leur atout réside dans le fait qu'ils ont l'habitude du rejet du à leur condition, mais ne s'y résignent jamais, car ils ont construit une grande "force de volonté collective" pour outrepasser ce stade (rituel ?) initial, et aboutir à leurs fins.

C7- Leçons tirées pour l'avenir

Les éléments suivants résultent des travaux de l'atelier de synthèse de Bamako (octobre 2007)

*** Comment mieux agir demain dans l'écoute et de soutien ?**

- ◆ Former un plus grand nombre d'EJT aux techniques d'écoute. Et améliorer la formation à l'écoute.
- ◆ Aller beaucoup plus vers les enfants dans les villes et villages plutôt que de les "attendre". Aller vers les lieux de détention des enfants (prison).
- ◆ Avoir des points d'écoute dans les villes et villages.
- ◆ Documenter les actions d'écoute (laisser des traces)
- ◆ Soutien moral des enfants écoutés (solidarité autour de lui, conseil, etc.). Négociation avec le tuteur ou la tutrice
- ◆ Soutien pour ses besoins immédiats, et orientation vers des structures partenaires qui peuvent les aider. Faciliter le placement en apprentissage et participer au suivi (soutien des autorités et institutions).

*** Comment mieux agir demain, dans la sensibilisation ?**

- ◆ Bien former les intervenants pour des messages clairs et compréhensibles⁹, en langues nationales (concepts clairs).
- ◆ Impliquer les enfants concernés dans les activités et comprendre leurs besoins d'information (ce qu'ils connaissent déjà)
- ◆ Travailler la qualité

*** Comment mieux agir demain, dans la création des groupes de base**

- ◆ Ne pas "forcer" la création de groupes de base.
- ◆ Partager les informations et renforcer d'abord les groupes existants.
- ◆ La multiplication des groupes de base dans les villages voisins pourra développer de nouvelles AEJT. Ça va créer un certain nombre de défis (participation à la Coordination Nationale).
- ◆ Multiplier les formations. Qu'ils puissent grandir et chercher eux mêmes des moyens et des solutions.

⁹Une série de messages a été élaborée lors de l'atelier de Bamako (voir annexe).

*** Comment mieux développer les partenariats et collaborations**

- ◆ Former les coordinations nationales au lobbying, mobilisation des ressources, gestion, leadership, et communication) pour mobiliser les partenaires.
- ◆ Créer des synergies avec les acteurs populaires, associations féminines, paysannes, religieuses, communautaires, traditionnelles, syndicats
- ◆ Renforcer la collaboration avec les autorités, structures d'appui et ONG
- ◆ Planifier des activités avec les partenaires et être intégrés dans les programmes nationaux.
- ◆ Créer des cadres de concertation avec ces partenaires

*** Comment mieux agir demain ?**

- ◆ Assurer un bon suivi des AEJT et des coordinations nationales
- ◆ Documenter toutes ces actions et les communiquer.

*** Que faire ?**

1. Continuer les actions de sensibilisation et d'information sur les "12 droits" des EJT, l'exode précoce, la traite des enfants et les violences dont sont victimes les enfants et jeunes
2. Se donner les moyens de "fixer" chez eux, ceux qui le veulent
3. Protéger et sécuriser les enfants et jeunes en exode

Le MAEJT doit se concentrer sur la prévention : sensibilisation- écoute- organisation- orientation- scolarisation- formation. Il doit informer sur les risques et conséquences de l'exode, donner l'information sur l'existence des AEJT partout où elles existent, et soutenir les enfants "exodés" pour les rendre moins vulnérables

III- LA VALEUR AJOUTEE DU MAEJT AU REGARD DE SA LUTTE CONTRE L'EXODE PRECOCE ET LA TRAITE DES ENFANTS

A- Parole des concernés

Au cours de l'atelier régional de Bamako, les EJT ont formulé quelques interpellations sur "ce qu'ils savent faire" (et qui fait leur différence) qu'ils ont présentées aux amis et partenaires :

■ *Si un enfant pleure sous la pluie, nous allons nous arrêter pour lui demander quel est son problème et l'aider. (Rama)*

■ *Nous sommes capables de sentir quand un enfant a besoin d'aide même s'il ne le dit pas. (Jacques)*

■ *Quelque soit l'heure et le jour, si un enfant en difficulté se présente à nous, nous arrivons à prendre soin de lui. Après quoi, nous informons les autorités. (Yves)*

■ *Ces enfants ont confiance en nous, ils nous ouvrent leur coeur, comme nous leur ouvrons nos coeurs. Nous avons des milliers de coeurs qui ne demandent pas de salaires. (Seynabou)*

■ *Nous sommes capables d'aller au village, de discuter avec les enfants, à pied, à vélo, même sous le soleil. (Bassirou)*

■ *Nous savons faire comprendre par des sketches, des chansons et des mots qui touchent les enfants et leurs parents. (Rabi)*

■ *Nous sommes partout, même dans des endroits où les autres n'osent pas aller. (Hadiza)*

■ *Nous acceptons les autres tels qu'ils sont. (Jéronime)*

■ *Nous sommes capables de donner du courage et des méthodes à nos amis des villages, pour résoudre leurs problèmes. (Bossiadé)*

■ *Nous ne connaissons pas les frontières ; partout nous sommes "parents" (la vraie "intégration africaine"). (Awa)*

B- Commentaire

Le statut des enfants africains peut paraître limité à première vue. La Culture les pousse à être constamment "en position de respect" vis-à-vis de leurs aînés. Mais leur importance démographique de portion la plus large de la population d'Afrique, et la propagation de la pauvreté, des maladies, de l'instabilité politique et du chômage rampant les obligent à jouer le rôle d'acteurs économiques, sociaux, et même "politiques". L'action du MAEJT se développe dans ce contexte, où la participation des enfants devient une donnée de base pour garantir le succès et la pérennité du soutien aux enfants.

L'approche du MAEJT dérive seulement, partiellement de la Convention des Droits de l'Enfant, reconnue universellement. Elle provient surtout des enfants eux-mêmes qu'elle veut servir et qui le composent. Le MAEJT encourage les enfants et jeunes à s'approprier de leurs droits, à les empoigner à pleines mains, pour qu'ils deviennent non seulement des "défenseurs de droit", mais également des "créateurs de droits". Le MAEJT met en œuvre une approche de "construction des droits" par les enfants qui ont désormais le choix entre participer à la réalisation de leurs droits au quotidien, ou rester des enfants objets sans voix subissant le non droit (et le non pouvoir).

L'enfant africain tire sa "sécurité sociale" de ses relations personnelles dans un système d'interaction qui devient une sorte d'"économie morale", une forme importante de soutien reçu par la famille, les voisins et surtout par les groupes de pairs. Dans ce contexte, le MAEJT opère dans une perspective semblable : l'action se déploie dans un réseau d'entraide, de communication et d'interaction entre des groupes structurellement définis, connectés tels des parents proches aux communautés, groupes de pairs et autres affiliations. Au sein de la communauté des EJT, les enfants peuvent trouver la protection, l'aide et la progression sociale. Le MAEJT est capable de travailler en relation étroite "avec et parmi" les enfants, en se basant sur sa connaissance et sa compréhension des langages et valeurs, et son habilité à promouvoir un changement endogène.

B1- Vaste réseau de ressources humaines et relationnelles

Aujourd'hui dans les 5 pays ciblés par l'étude, le MAEJT est composé de 70 849 membres et sympathisants, fédérés en 68 Associations dans des communautés urbaines et rurales, constituées à leur tour par 489 groupes de base d'enfants et jeunes qui travaillent, par exemple, comme filles domestiques, vendeuses au marché, enfants travailleurs indépendants, apprentis(es), et enfants scolarisés mais travaillant à temps partiel.

Le MAEJT est la principale voix des enfants et jeunes africains "en situation difficile" : ceux qui n'ont pas bénéficié de services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'assainissement. Son capital humain et relationnel considérable lui permet de rentrer en contact avec un très grand nombre d'enfants et jeunes qui se préparent à partir de chez eux, voire à émigrer, ou qui sont déjà en transit, ou encore qui sont arrivés aux destinations qu'ils désiraient atteindre.

La disponibilité du MAEJT dans la création d'alliances multiples avec des organisations d'adultes voire des institutions formelles : familles, autorités locales/nationales, chefferies traditionnelles, organisations internationales, ONGs et autres ..., lui permet d'accroître sa légitimité et de renforcer sa capacité à communiquer de manière efficace avec les communautés concernées.

Pertinence stratégique dans la perspective d'une limitation des risques liés à la mobilité des enfants

- Réseau capillaire et transnational à travers les localités d'origine, de transit et de destination, permettant de suivre et soutenir les enfants en mobilité dans les diverses étapes de leurs parcours.
- Facilitation des relations entre enfants -familles -communautés -et autorités locales
- Habilité à tisser des alliances et relations multiples entre acteurs pour résoudre les problèmes.
- Capacité de toucher un grand nombre d'enfants

Contributions envers la société

- Le MAEJT permet de protéger les enfants contre les abus.
- Son réseau large et accessible permet aux enfants de dénoncer les abus qu'ils ont subis, de parler à des conseillers et de demander de l'aide et des conseils sans peur de subir des sanctions.
- C'est un engagement au raz du sol, là où les problèmes surgissent en premier.
- C'est aussi de fortes capacités de communication et un corpus important de connaissances : capacité d'apporter des informations aux enfants et jeunes, aux communautés, aux autorités et aux autres acteurs impliqués. C'est une volonté et une capacité de contribuer à leurs choix stratégiques et programmatiques.

B2- Approche "Humble"

Les EJT appartiennent à l'environnement originel des enfants migrants, enfants confiés, ou enfants trafiqués. Ils ont donc la maîtrise de leurs langages et codes. Cela permet au MAEJT d'accéder aisément aux informations et facilite la relation avec les populations concernées. L'approche "humble" est l'une des caractéristiques principales du MAEJT : ses actions respectent les hiérarchies sociales établies et son attitude est ouverte et flexible.

Un exemple de cette approche est l'utilisation de "supports de communication" qui appartiennent aux pratiques habituelles d'échange d'information au sein des communautés : chansons, animations musicales, sketches, images, histoires témoignant de la vie d'enfants migrants, et campagnes de "porte à porte". Les EJT promeuvent les activités de loisirs par les matches de football, les animations thématiques et autres jeux pour faire progresser la confiance des enfants dans leur organisation et entre eux. Le MAEJT a su combiner avec succès ses méthodologies de recherche action pour poser et résoudre les problèmes, et une proximité physique et morale avec les enfants et jeunes approchés.

Pertinence stratégique

- Renforcement de la confiance à travers le partage d'expériences et de leçons apprises.
- Facilitation d'activités de recherche -action menées par les enfants et jeunes concernés afin qu'ils puissent créer les solutions adéquates à leurs problèmes.
- L'approche du MAEJT flexible et ouverte à des changements, permet un repositionnement rapide de ses actions en fonction des réponses des enfants et jeunes auxquels il s'adresse.
- L'approche "horizontale" du MAEJT met en valeur sa proximité avec les enfants et jeunes concernés et renforce leur accès à l'information.
- Les efforts et l'attention portée au développement du cadre conceptuel de ses actions, rend ses stratégies plus efficaces et appropriées aux enfants concernés.
- Le MAEJT a développé des enseignements et des pratiques originaux vis à vis de la réduction des risques liés à la mobilité infantile ; il les partage volontiers avec les autres organisations.

Contributions envers la société

- Contribution aux politiques qui se réfèrent aux besoins des enfants et de leurs communautés : éducation, santé et bien être social. Ces services deviennent plus efficaces et accessibles à partir du moment où ils reçoivent une contribution des populations concernées, comme les y induisent les EJT qui parfois, viennent en appont (éducation non formelle).
- Création d'opportunités pour que les voix des enfants soient écoutées, ce qui permet à la société de mieux comprendre les problèmes, les besoins, les désirs et aspirations des enfants.
- Induction d'une meilleure fluidité de la communication intergénérationnelle ; ce qui permet de réduire la violence et d'aider à développer l'harmonie sociale.

B3- Equilibre entre formel et informel

Dans un contexte où bien des sociétés africaines opèrent dans les secteurs formels et informels, le MAEJT agit comme un "conciliateur" entre la partie informelle de la société et le système institutionnel. La force et la crédibilité du MAEJT se fondent sur : son aptitude à traduire le thème de la protection des enfants en termes compréhensibles ; son savoir faire dans la transmission de l'information disponible au regard des problèmes spécifiques des concernés. Avec son approche humble et flexible, le MAEJT peut affronter des situations vis-à-vis desquelles le système institutionnel est inefficace ou trop onéreux.

La stratégie du MAEJT est cohérente avec sa volonté de créer des synergies entre les niveaux d'action informels et formels, elle reconnaît l'importance du partenariat entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux. Pour ces raisons, l'approche informelle du MAEJT est portée par son réseau bien organisé et structuré qui opère principalement au raz du sol, mais également au

niveau institutionnel en partenariat avec les ONG, les organisations des Nations Unies, tout en partageant les informations avec elles et en contribuant à leurs campagnes (inscription à l'école, enregistrement des naissances, prévention du VIH, reboisement, etc.)

Pertinence stratégique

- Le MAEJT comble le fossé entre les politiques institutionnelles et les résultats attendus. Il a une structure organisationnelle appropriée pour affronter le "manque de ressources", la bureaucratisation excessive des structures intermédiaires et le manque de motivation et de dynamisme des institutions publiques.
- En relevant le défi de l'exclusion de l'informel par le formel et en articulant ces deux moteurs de la société, il contribue à l'expression de toutes les potentialités.
- En établissant des partenariats avec des organisations aux mandats, histoires et cultures divers, il crée une passerelle entre formel et informel qui développe la solidarité entre les acteurs et facilite l'innovation ainsi que l'efficience dans la résolution des problèmes.

Contributions envers la société

- Développement de la capacité des autorités et des organisations formelles de communiquer avec les enfants, et de les impliquer dans les processus de décision sur la protection de l'enfant, les droits de l'enfant et la participation citoyenne.
- Contribution à la création d'un environnement fort et sécurisé où les risques associés à la mobilité des enfants sont effectivement réduits.

B4- Transformer les "victimes" en "acteurs"

Les enfants et jeunes du MAEJT apportent l'exemple de leurs progrès dans leurs propres vies, lorsqu'ils réunissent leurs pairs du même âge, de la même extraction sociale, culturelle et économique.

Cela fait du MAEJT un promoteur légitime d'un changement "endogène", d'une transformation qui se déroule dans le cadre local où la tradition et les valeurs sont ré-inventés et reproduites en fonction des problèmes affrontés dans le monde moderne (là où il n'est plus possible d'être analphabète par exemple). L'action du MAEJT y puise sa source et se déploie dans la transformation des "inconnus victimes" en "nos amis", puis en des "acteurs" bien moins vulnérables, et capables de promouvoir leur propre participation citoyenne.

Pertinence stratégique

- Contribution à l'émergence de nouvelles formes de solidarités communautaires par la création de nouveaux espaces où les enfants et jeunes peuvent échanger les idées et expériences et s'exprimer. Ces nouvelles formes de solidarité sont une réponse à l'anonymat et à l'isolement qui constituent le plus grand facteur de risque pour les enfants en mobilité.

- Prise de leadership d'une transformation des enfants en acteurs communautaires, et donc d'une évolution de leur rôle traditionnel.
- Par l'utilisation prévalente de ses propres ressources, le MAEJT assure la pérennité de ses actions, mais également la promotion d'un développement endogène.

Contributions envers la société

- Travail avec les parents pour renforcer le dialogue avec leurs enfants.
- Emergence de nouvelles formes de solidarité parmi les enfants et jeunes.
- Amélioration de leurs conditions de vie et promotion de leur accès à l'information.
- Le MAEJT enseigne le respect envers l'autre et envers l'environnement.
- Les modes d'action endogènes du MAEJT sont un enseignement "positif et payant" sur le long terme

B5- LE MAEJT acteur de changement ? Opinion de divers auteurs

Les Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT), à travers leurs actions mais aussi à travers leurs efforts de sensibilisation et de rassemblement de la population autour du phénomène de l'exode et de l'exploitation des enfants, font émerger l'espoir d'un changement possible de nature "endogène". L'avantage des AEJT, est de regrouper des individus eux-mêmes inscrits dans le contexte social, économique et culturel dont il est question.

- Selon **Cheikh Tidiane Touré** qui a eu à rédiger en 2006 un rapport de synthèse de l'évaluation du MAEJT : *En prenant conscience de leur situation et en initiant des pratiques pour y faire face, les EJT, se positionnent comme de véritables acteurs pour le changement de leurs conditions et situations de travail et de vie.*

Ainsi, du statut d'acteurs bien souvent marginalisés, ils sont passés au statut d'acteurs de changement, capables de transformer leurs conditions de vie. En exerçant un leadership transformateur au sein de leur mouvement et de leurs communautés, ils acquièrent un nouveau statut par lequel ils arrivent pleinement à jouer un rôle significatif dans la société. Cette prise de conscience, doublée d'un engagement citoyen, résulterait de la formation civique dont ils ont bénéficié".

Cheikh Tidiane Touré ajoute que la "participation" a une double signification: *"D'une part, elle résulte de la responsabilisation jeunes et des enfants eux-mêmes à qui l'on accorde une reconnaissance en tant qu'acteurs capables d'influencer le processus de prise de décision. D'autre part, elle s'inscrit dans une démarche de préparation ou d'habilitation des EJT qui apprennent à gérer les projets de développement "*

- Comme l'a souligné **Malick Ndiaye** dans son rapport sur les points de vue de leurs parents (2006) : "il ne s'agit pas seulement de les former et de les édu-

quer pour des relations harmonieuses et respectueuses, des règles de vie dans la famille et dans le travail, mais surtout de placer les enfants et jeunes *ravailleurs dans une position d'acteurs dans l'édification de la société globale*".

- **Rosalie Diop**, dans son rapport des études et documents sur le MAEJT (2005) : *"les acquis majeurs sont dans le domaine de la concrétisation des droits, en particulier sur le plan du développement de l'expression, de l'élargissement du Mouvement et des solidarités, de sa reconnaissance par les autorités locales et nationales ainsi qu'un début de contribution aux politiques."*..

Dans son rapport sur les AEJT du Sénégal (2005), le professeur **Leiten** indique : *"in the participatory approach, working children take initiative, carry out projects and organize themselves into associations. It allows them to come to decisions themselves. ENDA only supports their initiatives"*. Ces propos renseignent sur l'effectivité de la participation des EJT dans la mise en oeuvre des projets au profit de leurs camarades.

- **Hermen Ketel** auteur d'un rapport d'évaluation au Sénégal (2006) souligne que : *"les EJT se sentent plus respectés par les gens du quartier qui, de leur côté, trouvent que les EJT sont plus respectueux. Les EJT disent qu'ils sont mieux équipés pour vivre en société et se lancer dans une vie professionnelle. Grâce à leurs activités, leur meilleure santé mentale et physique est un atout supplémentaire qui leur permet de mieux se concentrer sur leur développement personnel et professionnel"*.

- Le professeur **Manfred Liebel** pense que : *"le fait de considérer les enfants comme des "sujets" ne signifie pas qu'on nie la nécessité de les protéger dans certaines circonstances, mais c'est aussi rappeler que cette protection ne peut pas se faire au détriment de leur droit de participation et de partage du pouvoir"*. Il voit le MAEJT comme un *"terrain social"* qui favorise largement l'expression des enfants et leur donne la possibilité d'*"expérimenter"* de nouvelles formes de sociabilité autre que celui habituel au sein de leurs différentes communautés. C'est un *"espace social"* qui leur permet de développer leurs talents et aptitudes ainsi que leur estime de soi. Le MAEJT offre ainsi *"un projet culturel qui présente à la fois un miroir de la société et apporte des visions et pratiques nouvelles pour une vie meilleure"*. Il ajoute que le Mouvement conduit à *"un changement culturel de perspective vis-à-vis de l'enfance"* en faisant de celui-ci un sujet indépendant et non plus passif en suivant une trajectoire bien définie par la société. Le Mouvement a un fort rôle d'influence qui pourrait aboutir à donner à l'enfant une autre place dans le tissu social.

Ainsi, les EJT représentent symboliquement non seulement une chance, mais surtout et grâce aux résultats obtenus, une possibilité avérée d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et les plus touchées par les difficultés socio-économiques. A terme, les EJT apportent donc un espoir de développement endogène (par eux-mêmes) pour l'Afrique. Développement fondé sur les valeurs de solidarité qui induisent une ouverture voire un "enrichissement relationnel" au-delà des frontières et des clivages ethniques.

Nombreux sont ceux qui ont affirmé au cours de cette étude, avec leurs propres termes, que les EJT sont une source d'espoir de plus en plus nécessaire à leurs yeux, ou qu'ils ont constaté de nombreux progrès depuis l'arrivée et le soutien des EJT dans leur village. S'il est difficile de mesurer à sa juste valeur l'étendue des résultats obtenus, suite aux actions menées par les EJT sur le terrain, il n'en reste pas moins que le rôle de modèle et de source d'espoir que jouent les EJT auprès de ces populations, est tout à fait tangible et a été établi à travers les témoignages recueillis lors de l'enquête.

Or les enfants et jeunes africains ont besoin de modèles et d'espoirs "africains et alternatifs" dans un univers mondialisé qui les induit à rechercher la "richesse" et le "bonheur" en dehors de leur continent et de ses valeurs.



IV- RECOMMANDATIONS DU CONSULTANT

Orientation des efforts à fournir dans une perspective d'avenir, améliorations envisagées pour pérenniser et renforcer l'efficacité des actions du MAEJT

- **Ne pas systématiquement chercher à empêcher l'exode et développer une attitude d'écoute active auprès des victimes** dans la mesure où ses causes relèvent, le plus souvent, de dysfonctionnements structurels de la société ne pouvant être réglés rapidement. Un des enseignements que le MAEJT a tiré de son travail sur le terrain est que l'obstination des tentatives de découragement des enfants concernant l'exode et la stigmatisation des familles ne constituent pas des approches à même de régler le problème et de porter ses fruits. Il s'agit plutôt de développer une attitude d'écoute active auprès des victimes, d'assurer l'accompagnement des enfants et jeunes dans leur exode et de sécuriser aussi bien leurs déplacements que leurs activités salariales.

- **Maintenir le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), sans écarter les enfants et jeunes du chemin de l'école** : les EJT souhaitent simplement que les enfants et jeunes puissent multiplier leurs ressources personnelles et être capables d'exercer une AGR, en complément à l'enseignement formel.

L'idée étant d'inciter ces enfants et jeunes à la polyvalence, en ne "mettant pas toutes leurs billes dans le même panier" et en se donnant le plus de chances de réussir, quelles que soient les circonstances et les aléas de la vie pour eux.

Dans certains villages, les élèves sont membres des groupes de base pour bénéficier du soutien et de l'encouragement de leurs pairs. Ce qui fait que les heures d'ouverture des espaces d'animation/loisirs et d'apprentissage tiennent compte des horaires d'entrer en classe.

- **Mettre en valeur et renforcer les alliances et les collaborations entre les AEJT, les services (de protection, de sécurité et de justice), les transporteurs, les ambassades** pour faciliter la communication, motiver les uns et les autres à agir, dénoncer et porter l'information partout où ils sont et mieux protéger et sécuriser les "exodants" ou migrants dans les zones d'accueil (déclarations, établissement des contrats de travail, respect des clauses de ces contrats, etc.).

- **Encourager et multiplier les actions qui permettent de se donner les moyens de se défendre soi-même** : renforcement des connaissances et des capacités à agir, développement des initiatives économiques, apprentissages des métiers, etc. Tout ce ci pour "fixer" ceux qui le veulent dans leurs localités et favoriser les échanges entre les groupes d'enfants des villages et des villes.

- **Rechercher, établir et investir/couvrir un maximum de localités** : le but est d'assurer une meilleure couverture du territoire national et transnational et d'atteindre les zones les plus isolées et donc probablement, les moins informées.

- **Renforcer les capacités d'autonomie des enfants et des jeunes censées leur permettre, à long terme, de se défendre et de s'organiser par eux-mêmes et mutuellement.**

- **Préserver le principe du volontariat et du travail bénévole au sein même du MAEJT** : la force du MAEJT tient essentiellement à la volonté et à la détermination de ses membres. Dès son origine, le moteur essentiel du MAEJT a été l'investissement personnel et gratuit de chacun au service d'une cause collective transcendant les intérêts individuels.

En effet, devant la crainte justifiée des partenaires de voir le Mouvement se "professionnaliser" et perdre de son essence fondatrice, le MAEJT doit aujourd'hui pouvoir anticiper l'éventuelle dénaturation ou déviation des motivations ayant été à l'origine du Mouvement et de son essor.

Le Mouvement est né, en effet, de la seule volonté de ses membres fondateurs et sur la base d'un volontariat organisé. Or, pour assurer sa propre pérennité et garantir à ses partenaires la poursuite d'une éthique définie dès ses débuts, le MAEJT est parfaitement conscient qu'il a tout intérêt à conserver ce mode de fonctionnement et à s'assurer que les motivations de ces membres sont en accord avec l'esprit de son Mouvement.

Il s'agit dès lors de travailler dans ce sens et, sans cesse de rappeler aux anciens et futurs adhérents que tout engagement auprès du Mouvement, doit être le résultat d'une adhésion aux principes du MAEJT et ne saurait jamais être motivée par des ambitions autres ou personnelles.

V- ANNEXES

Atelier Régional Bilan de Capitalisation des Bonnes Expériences des EJT dans la Lutte contre l'Exode Précoce et la Traite des Enfants (Bamako, du 15 au 19 octobre 2007)

Déclaration de Bamako

Depuis 1994 nous agissons pour réaliser notre droit à "rester au village et ne pas s'exoder" et lutter contre toutes les formes d'exploitation.

En 2004 nous avons fait un plan de lutte contre "l'exode précoce et la traite des enfants" dans huit pays d'Afrique de l'Ouest. 3 ans plus tard nous avons décidé de mener une étude pour mieux comprendre où nous en sommes. Nous avons durant cinq mois réunis des centaines d'histoires et interviews d'enfants, parents, autorités, transporteurs, etc. Nous avons analysé ensemble ces informations dans cinq pays, puis, ici à Bamako, nous avons réfléchi sur les leçons à tirer de toutes ces informations et analyses.

L'exploitation c'est faire travailler longuement, durement, exagérément un enfant. Refuser de payer tout ou une partie du salaire convenu. Ne pas respecter l'accord ou contrat. Profiter donc au maximum du travail de l'enfant pour faire des bénéfices, et ne pas lui permettre de s'épanouir en réalisant ses 12 droits d'EJT.

La maltraitance et la violence sont fréquentes et bien connues, nous refusons que l'on impose des souffrances physiques et psychologiques aux enfants, ces mêmes souffrances que personne n'aimerait pour soi même.

La traite des enfants, est comme le commerce d'une marchandise. On le déplace, on l'exploite, on le maltraite, même s'il avait voulu partir il ne trouvera jamais ce qu'il cherchait. On bafoue sa dignité. Même si ce n'est pas facile de comprendre lorsqu'il y a "traite", il faut la dénoncer et empêcher qu'elle continue. Et bien écouter et aider les enfants : s'ils veulent rentrer les aider à rentrer, s'ils veulent rester pour se former, les aider à rester.

L'exode précoce est mauvais, nous faisons tout pour l'empêcher.

L'exode qui ne profite qu'à des adultes qui l'organisent est mauvais, nous le condamnons, parfois il se transforme en "traite des enfants" que nous dénonçons. **Mais nous ne pouvons pas arrêter ceux qui veulent partir** et découvrir la ville. Notre lutte est à "petits feux", pour aider les enfants des villages à avoir une vie plus agréable, et retarder le plus possible l'âge de leur départ. *Nous les informons, surtout des risques d'exploitation et de maltraitance et leurs donnons des conseils pour leur sécurité.*

- Il y a beaucoup de **dangers et risques** que vous pouvez rencontrer !

- **Cherchez les bonnes informations.** Renseignez-vous avant de partir. Une fois là bas, ne vous laissez pas faire, analysez bien les promesses avant d'accepter un travail.

- **Ne restez pas isolés,** organisez vous au village et en ville, restez en contact avec nous.

■ **Les parents** ne sont pas toujours capables d'empêcher leurs enfants de partir, parfois même ils les encouragent à le faire, nous leur disons.

- **Éduquez par le dialogue,** pour avoir leur avis et opinion, non par la violence, la brutalité, les injures. Améliorez le mode d'éducation de vos enfants pour qu'ils se sentent bien chez eux.

- **Ne laissez pas** vos enfants **aller très tôt** en ville pour travailler.

- S'ils partent en ville, **gardez le contact avec vos enfants,** faites attention à eux, si possible rendez leur visite.

■ Nos **autorités** doivent tout faire pour aider le développement des villages

- **Renforcez** l'éducation (et dotez vos écoles de matériels), la santé, la formation, les structures socioéconomiques et de loisir dans les villages, pour que les enfants aient envie d'y rester.

- **Favorisez** l'enregistrement des naissances et l'identification des enfants.

- **Renforcez** la sécurité des enfants, veillez à ce qu'ils ne soient pas exploités en sanctionnant ceux qui nous exploitent et nous maltraitent.

- **Aidez les organisations d'enfants** (AEJT, parlements) en mettant les moyens matériels, humains et financiers pour intensifier leurs actions.

Les **autres acteurs** doivent être unis pour agir efficacement

■ **Institutions et ONG**

- Agissez plus dans les villages (zones de départ) pour encourager les enfants à rester.

- Aidez les enfants dans les villages à développer des activités (AGR, formation)

- Appuyez les initiatives des organisations d'enfants.

■ **Syndicats de transporteurs**

- Soyez vigilants et ne soyez pas complices.

Quant à nous, le MAEJT, nous devons nous concentrer sur la prévention : sensibilisation, organisation, écoute, orientation, scolarisation, formation. Informer sur les risques et conséquences de l'exode, partager l'information sur l'existence partout des AEJT. Nous devons renforcer la communication entre nos AEJT. Ecouter et soutenir les enfants - nos amis- qui viennent dans nos localités. Si la vie au village s'améliore, les enfants n'auront plus envie de fuir en ville. Là où les enfants sont organisés, ils sont mieux protégés, et leurs droits progressent,

Fait à Bamako, le 19 octobre 2007

Poster : "exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'ouest : où en sont les EJT"

(Supplément au bulletin du MAEJT, "Défi des EJT" n°8, juin 2008)



Les autorités doivent tout faire pour aider le développement des villages, améliorer les cours et matériels scolaires, faciliter l'enregistrement des naissances, apporter l'eau, l'électricité et le désenclavement, et soutenir les organisations d'enfants.

Écoutons les enfants que nous rencontrons en ville, aidons les lorsqu'ils ont des problèmes. Conseillons les, d'où qu'ils viennent ils sont nos frères et sœurs. Aidons les à garder le contact avec leurs familles.

Les transporteurs ne doivent pas devenir complices de ceux qui trompent et maltraitent les enfants.

Exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest : Où en sont les Enfants et Jeunes Travailleurs ?

Informons les enfants des villages, sur les risques d'être maltraités en ville. Et s'ils veulent partir, donnons leur des conseils pour leur sécurité et des contacts avec nos Associations de leurs pays et d'ailleurs pour qu'ils ne restent pas isolés.

Ecole, Activités Génératrices de Revenus, Animation, organisons nous et agissons avec l'appui de nos parents pour que la vie au village soit plus agréable et pour retarder l'âge de l'exode.

Parents, éduquez vos enfants dans l'écoute et l'encouragement. Cessez les injures et la violence. Ils se sentiront mieux chez eux en famille.

Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) et alliés avec les jeunes actifs
 BP 3370 Dakar - Sénégal -
 Téléphone
 (221) 33 822 21 / 33 880 34 20
 Fax
 (221) 33 433 51 57
 Email
 jacob@maejt.sn, s@maejt.sn
 Page Web
 http://www.maejt.sn/je
 Coproduit en Senegal
 "Défi des EJT" n°8 - 2008
 Message
 issu de la déclaration de Bamako
 Nicolas Haroua
 Alain Diabé
 Elvira Ndiaye
 Simboro Seydou, EJT Burkina
 Agnes à la Rédaction
 Simboro Diop,
 EJT M. S. Sen,
 Fabrice Thiéba
 © toutes les autres actions, Dakar,
 (Sénégal), Juin 2008



VI- BIBLIOGRAPHIE

1. Boureima Ouedraogo : *rapport d'évaluation du projet d'appui à l'auto organisation des enfants et des jeunes travailleurs* : Save the Children Suède ; Août 2003.
2. Cheikh Tidiane Touré : *évaluation du MAEJT*, mars 2006.
3. Enda TM Jeunesse Action : *bulletin annuel d'information du MAEJT*, Défi des EJT, No 02, 03,05.
4. Enda TM Jeunesse Action : *"les enfants et jeunes travailleurs décident: 5eme rencontre du Mouvement Africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) "*, Bamako, *Jeuda 107*, Décembre 2001.
5. Enda TM Jeunesse Action : *"exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest quelques actions des enfants et jeunes travailleurs de la sous région"*, *Jeuda 101 & 111- 112*, Février 1999-Décembre 2004.
6. Enda TM Jeunesse Action : *"quatrième rencontre régionales des Enfants et Jeunes Travailleurs d'Afrique"* *Jeuda 101*, Février 1999-Décembre 2001.
7. Enda TM : *"voix des enfants d'Afrique : travail, force et organisation des jeunes travailleurs"*, ouvrage collectif, Dakar, Enda Editions, 1999.
8. Godefroid Nimbona and Kristoffel Lieten : *"Child Labour Unions the AEJT in Senegal"*, January 2004.
9. Hermen Ketel : *"programme Xaley Ca Kanam: les enfants avancent Promotion et accompagnement des enfants en situation difficile au Sénégal"*, Deutscher Caritasverband DCV, Juin 2003.
10. Hermen Ketel: *"fiers de travailler et heureux d'être organisés! Les enfants travailleurs de l'Afrique de l'Ouest et leur participation à leur propre mouvement"*, Save the Children Suède, Janvier 2002.
11. Hermen Ketel : *"évaluation programme Xaley Ca Kanam"*, Enda Sénégal, 2006
12. Liebel, Manfred : *"les organisations d'enfants et jeunes travailleurs, levier de la transformation sociale?"*
13. Leslie Groves : *"une bonne pratique de la participation des enfants travailleurs une étude du Sénégal"*, Save the Children Alliance, Janvier 2003.
14. Perrault, Sophie : *"rendez-nous notre dignité! Les enfants et jeunes travailleurs de Dakar en quête d'autonomie et de reconnaissance sociale" / mémoire de maîtrise en communication par Sophie Perrault. : Université du Québec à Montréal, 2002.*

15. Per Miljeteig : *"création d'un partenariat avec les enfants et jeunes travailleurs"*, Banque Mondiale, Août 2000.
16. Alisei Bénin et Togo pour le "projet régional d'appui à la protection des mineurs et de lutte contre le trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest". (Décembre 2002) *"surveillance des déplacements d'enfants au Bénin et au Togo - Le droit d'être enfant"*.
17. Anti-Slavery International (2003), *"the Migration-Trafficking Nexus"*.
18. ASI/ESAM (1999), Anti-Slavery International/Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde, Cotonou, *"le trafic des enfants entre le Bénin et le Gabon"*.
19. Botte. R (2004) : Compte-rendu oral au Groupe de travail régional sur la traite des enfants, Novembre 2004 (rapport intitulé: *"documentation des stratégies et activités de prévention et de réinsertion mise en place par les comités de village dans le cadre de la lutte contre la traite des enfants (Bénin, Mali, Burkina Faso)"* mentionné dans le rapport régional de l'ONU sur la violence contre les enfants, mais non disponible.)
20. Castle S. and Diarra A (2004) : *"the International Migration of Young Malians: Tradition, Necessity or Rite of Passage ?"*.
21. Plan Togo (2005) : *"pour le prix d'un vélo: la traite des enfants au Togo"*.
22. Terre des Hommes (2004), *"kids as Commodities ? Child Trafficking and what to do about it"* par Mike Dottridge.
23. Terre des Hommes (2005) : *"réflexion sur la Problématique du Trafic des Enfants au Sénégal"*, Dakar, les 24 et 25 février 2005.
24. Tolfree David : *"old enough to work, Old enough to have a say: Different Approaches to supporting Working Children. Rädda Barnen Save the Children Sweden"*, 1998.
25. UNICEF, Plan, MAEJT, Enda, ILO, UNDC, IOM, (RWOGAT), (2005): *"guidelines for the protection of the rights of child victims of trafficking, and Model bilateral agreement on cooperation and mutual legal assistance in protection children from trans-border trafficking"*.
26. Article du Guardian : *"people trafficker jailed,"* 26 juillet 2004.



Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
**Exode et traite des enfants
en Afrique de l’Ouest**

**B
o
i
t
e
à
i
m
a
g
e
s**



Edité par Enda Tiers-Monde Jeunesse Action

BP 3370 Dakar - Sénégal

Tél. : (221) 821 21 13 / 821 74 03

Fax : (221) 823 51 57

Courrier électronique : jeuda@enda.sn

Internet : <http://eja.enda.sn/>



Ce rapport présente les résultats d'une recherche voulue et menée par le MAEJT de juin à octobre 2007 pour évaluer et capitaliser ses actions de lutte contre l'exode précoce et la traite des enfants dans les cinq pays originels.

L'étude est le fruit d'une concertation entre le MAEJT et ses partenaires : Enda Tiers Monde, Plan, Save the Children Suède et UNICEF. Elle constitue également un "défi", celui d'explicitier et de systématiser la connaissance acquise tout au long de ces années, et la pertinence des actions menées à partir de la "réflexion EJT" et avec les "moyens EJT".

Ses objectifs principaux sont :

- * mieux cerner les différentes perceptions du phénomène par les concernés*
- * développer une série de recommandations pour améliorer la qualité des actions*
- * définir la potentielle valeur ajoutée des actions des EJT*